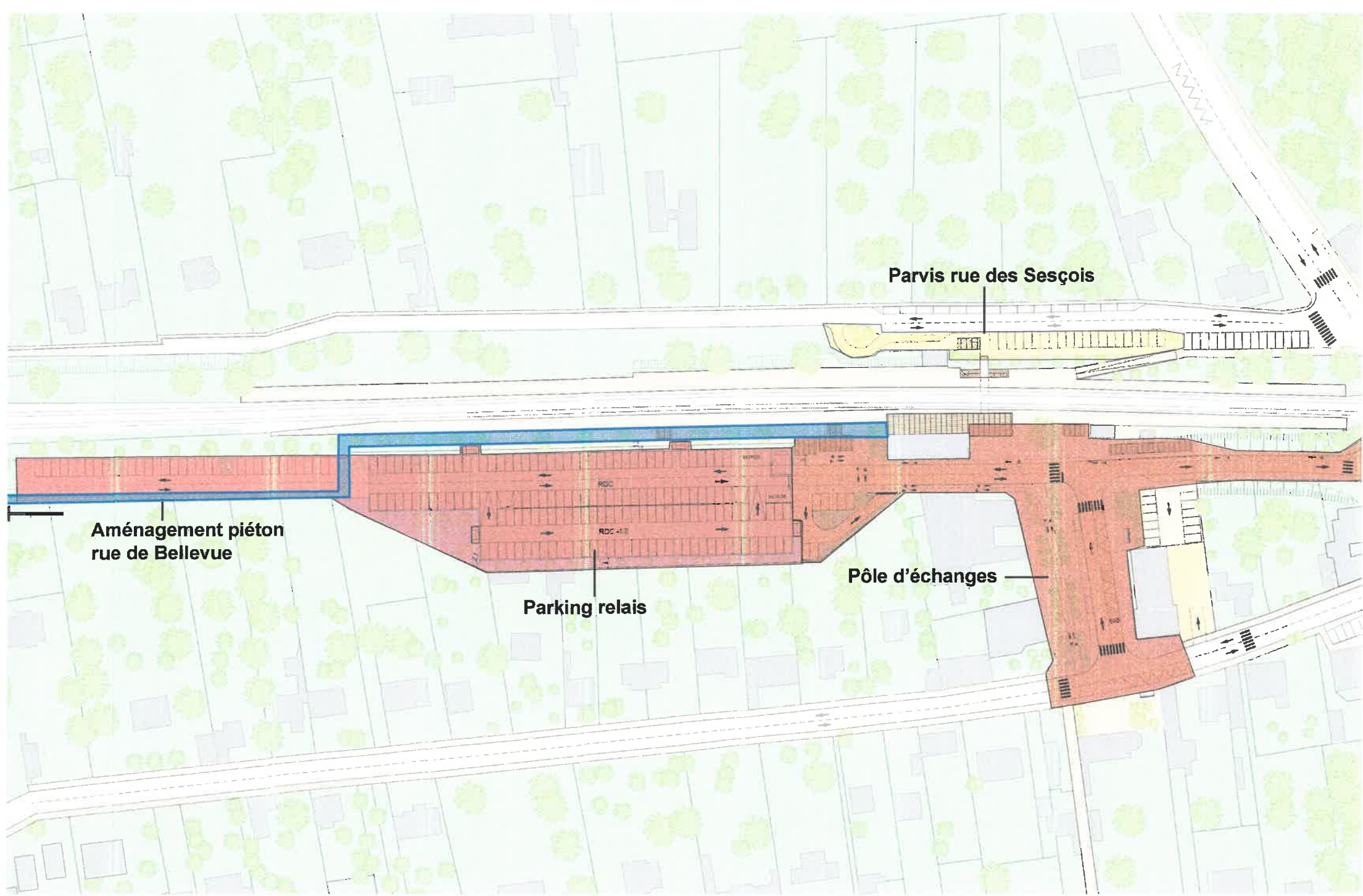




PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE BOIS-LE-ROI





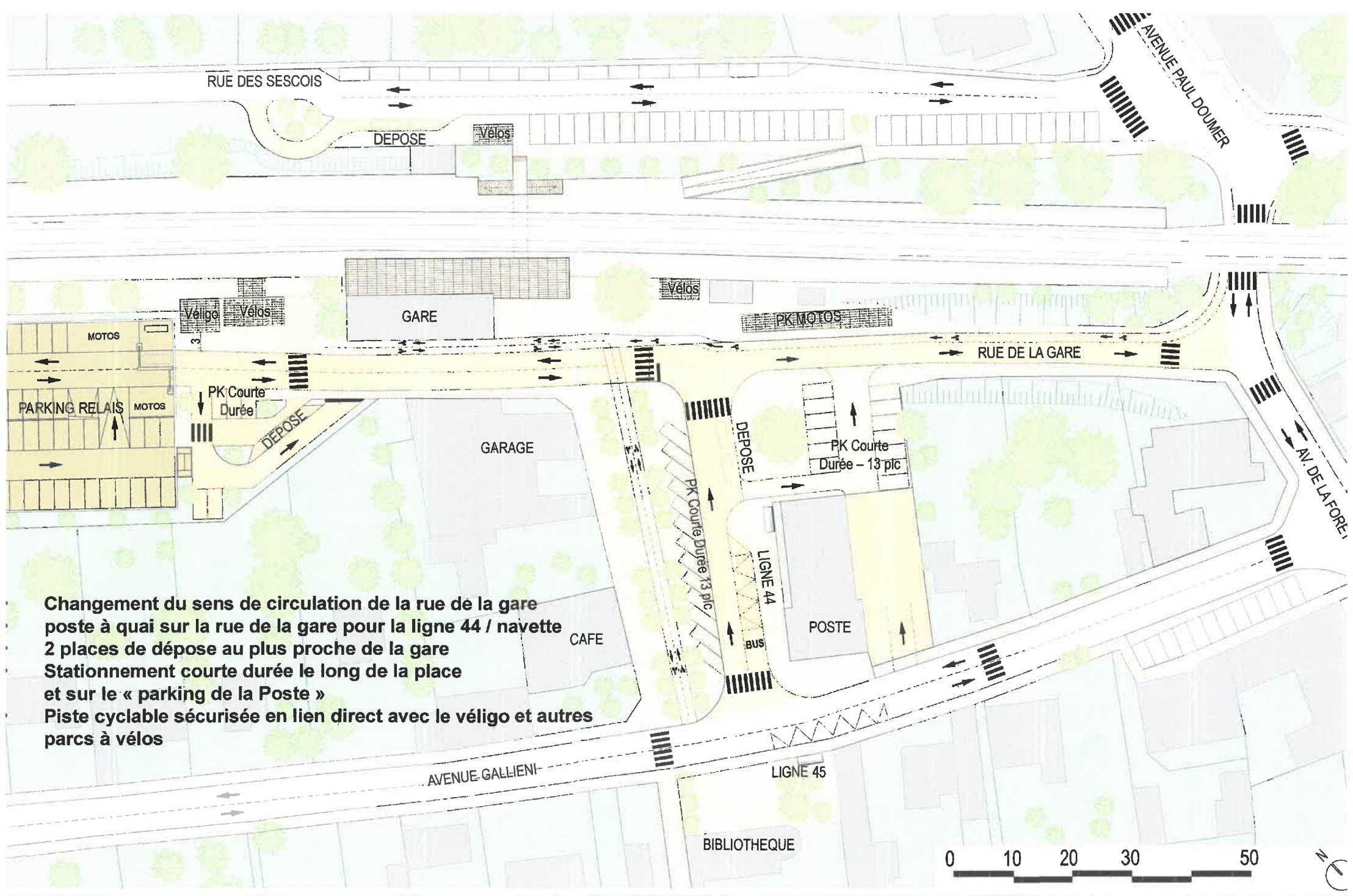
Parvis rue des Sesçois

Aménagement piéton
rue de Bellevue

Parking relais

Pôle d'échanges

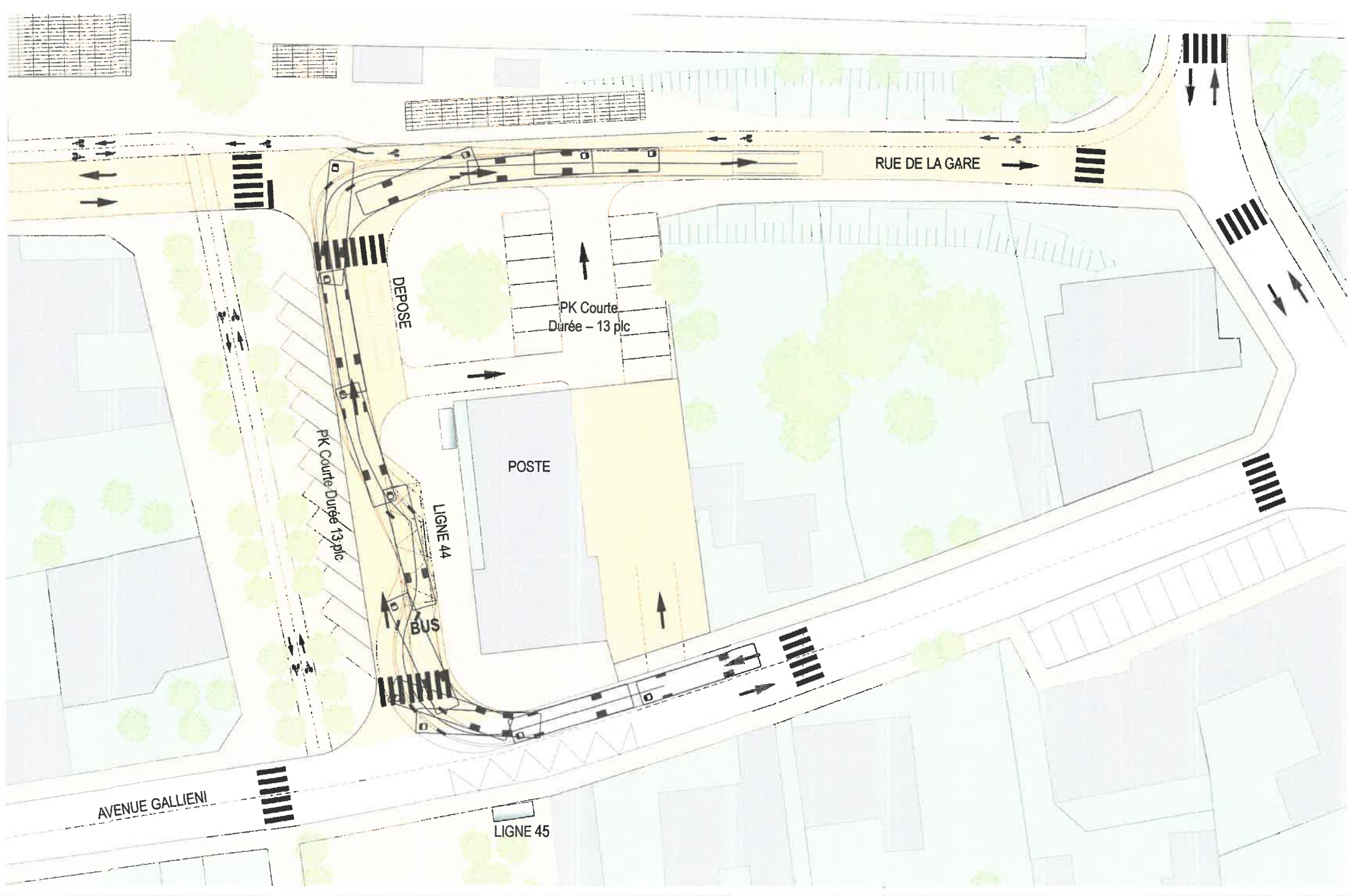
Plan d'aménagement du pôle d'échanges



Changement du sens de circulation de la rue de la gare poste à quai sur la rue de la gare pour la ligne 44 / navette
2 places de dépose au plus proche de la gare
Stationnement courte durée le long de la place
et sur le « parking de la Poste »
Piste cyclable sécurisée en lien direct avec le véligo et autres parcs à vélos



PLAN D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGES



RUE DE LA GARE

DEPOSE

PK Courte
Durée - 13 pic

POSTE

PK Courte
Durée 13 pic

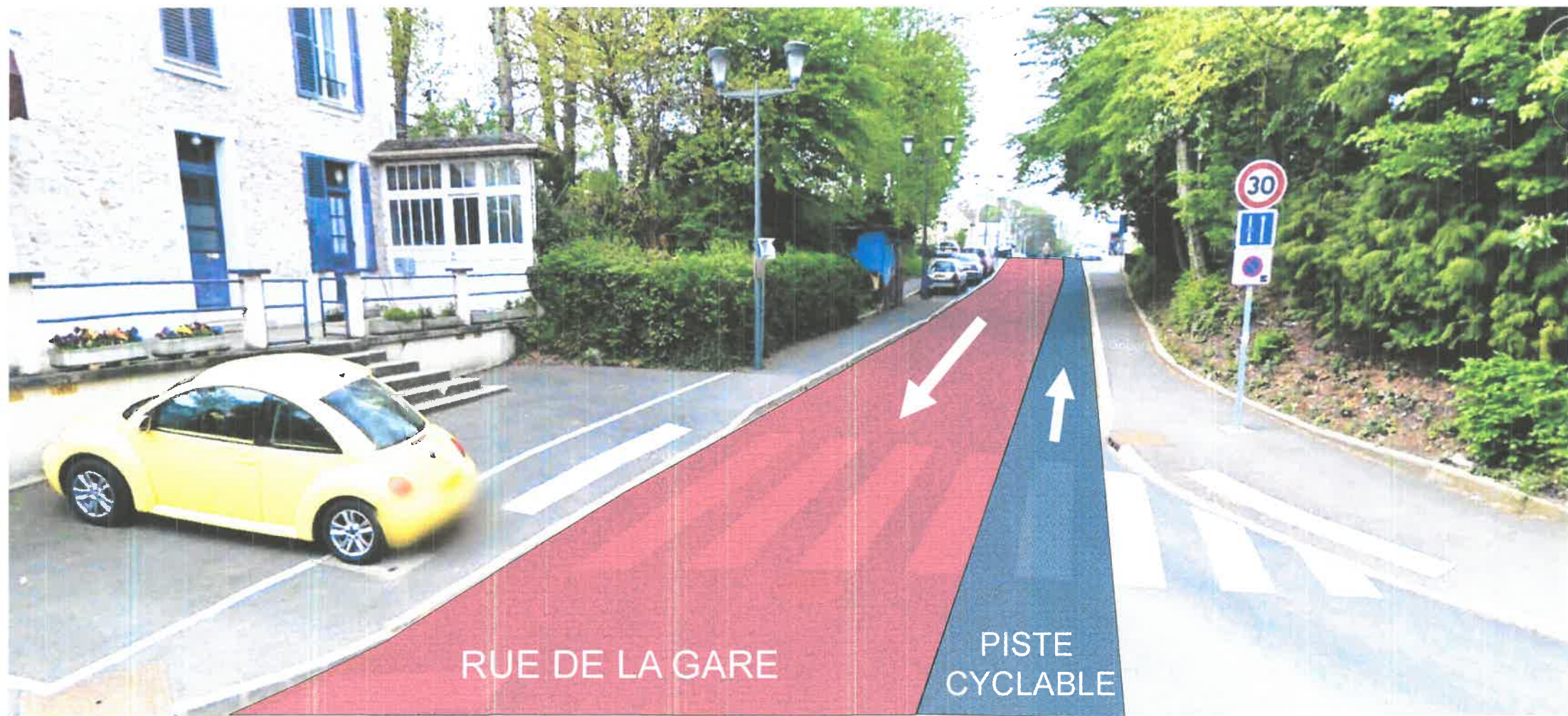
LIGNE 44

BUS

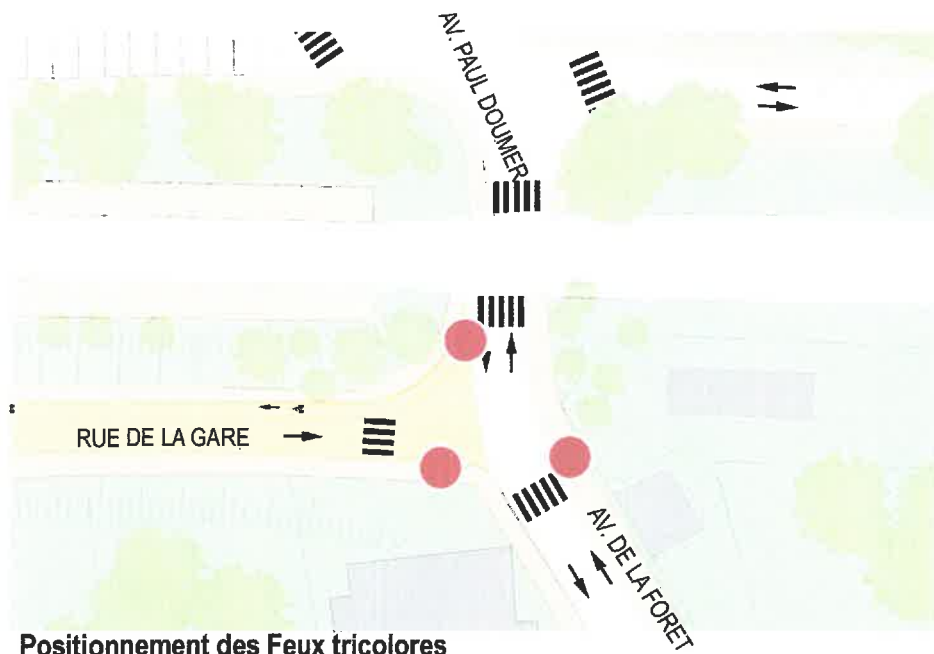
AVENUE GALLIENI

LIGNE 45





Suite au changement de sens de circulation sur la rue de la Gare, il est nécessaire d'installer des feux tricolores pour sécuriser le carrefour car la mauvaise visibilité des véhicules arrivant de l'Av. Paul Doumer due au pont représente un danger. Le feu positionné sur la rue de la gare pourra être équipé d'un système de détection qui se déclenchera uniquement à la présence d'un véhicule afin de limiter l'impact sur la circulation Av. de la Forêt / Av. Paul Doumer.



Positionnement des Feux tricolores



Feu tricolore Rue de la Gare



Feu tricolore Avenue de la Forêt

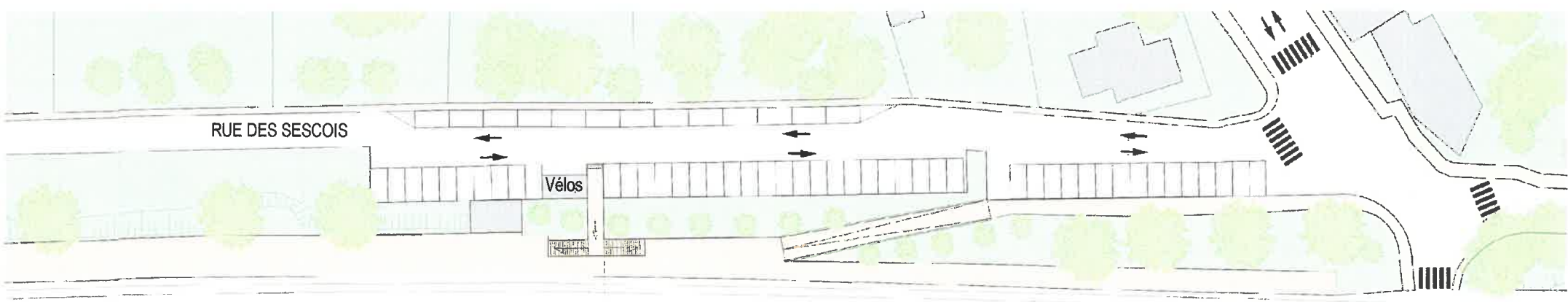


Feu tricolore Avenue Paul Doumer

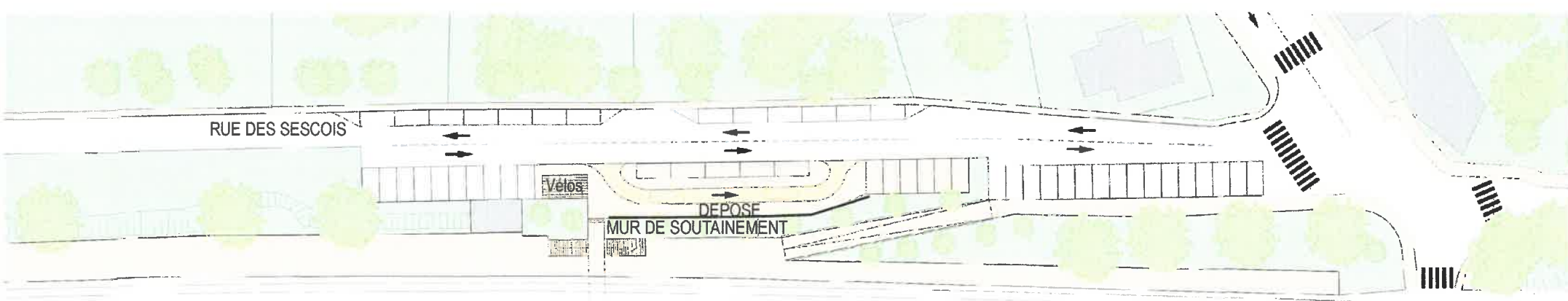
MISE EN PLACE D'UN CARREFOUR A FEUX

Propositions d'aménagement côté rue des Sesçois

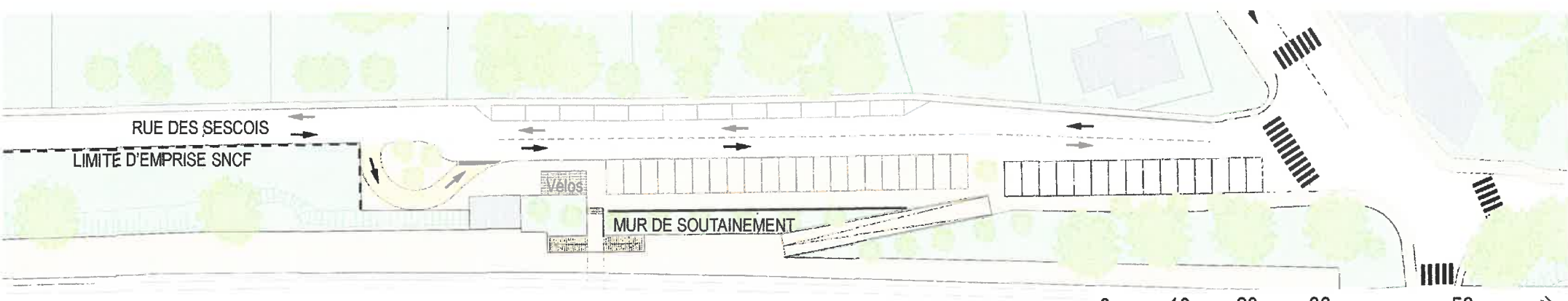




Etat existant: 59 plc.



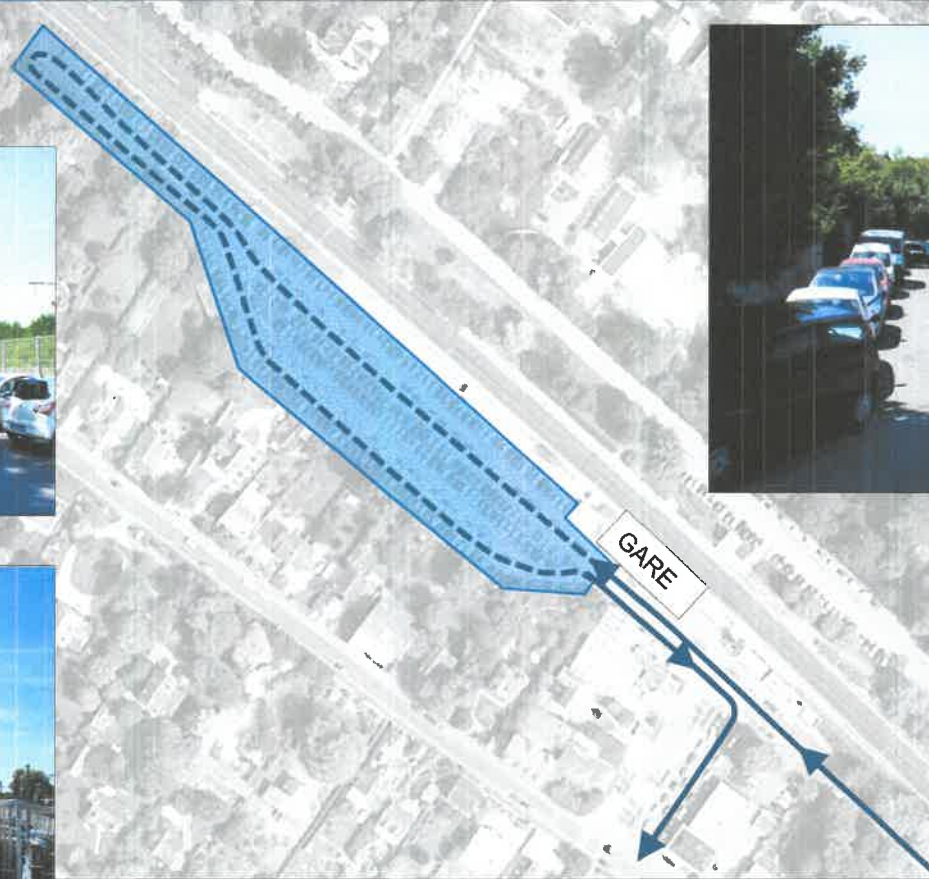
Variante A: 49 plc.



Variante B: 48 plc.



Propositions d'aménagement du parking relais



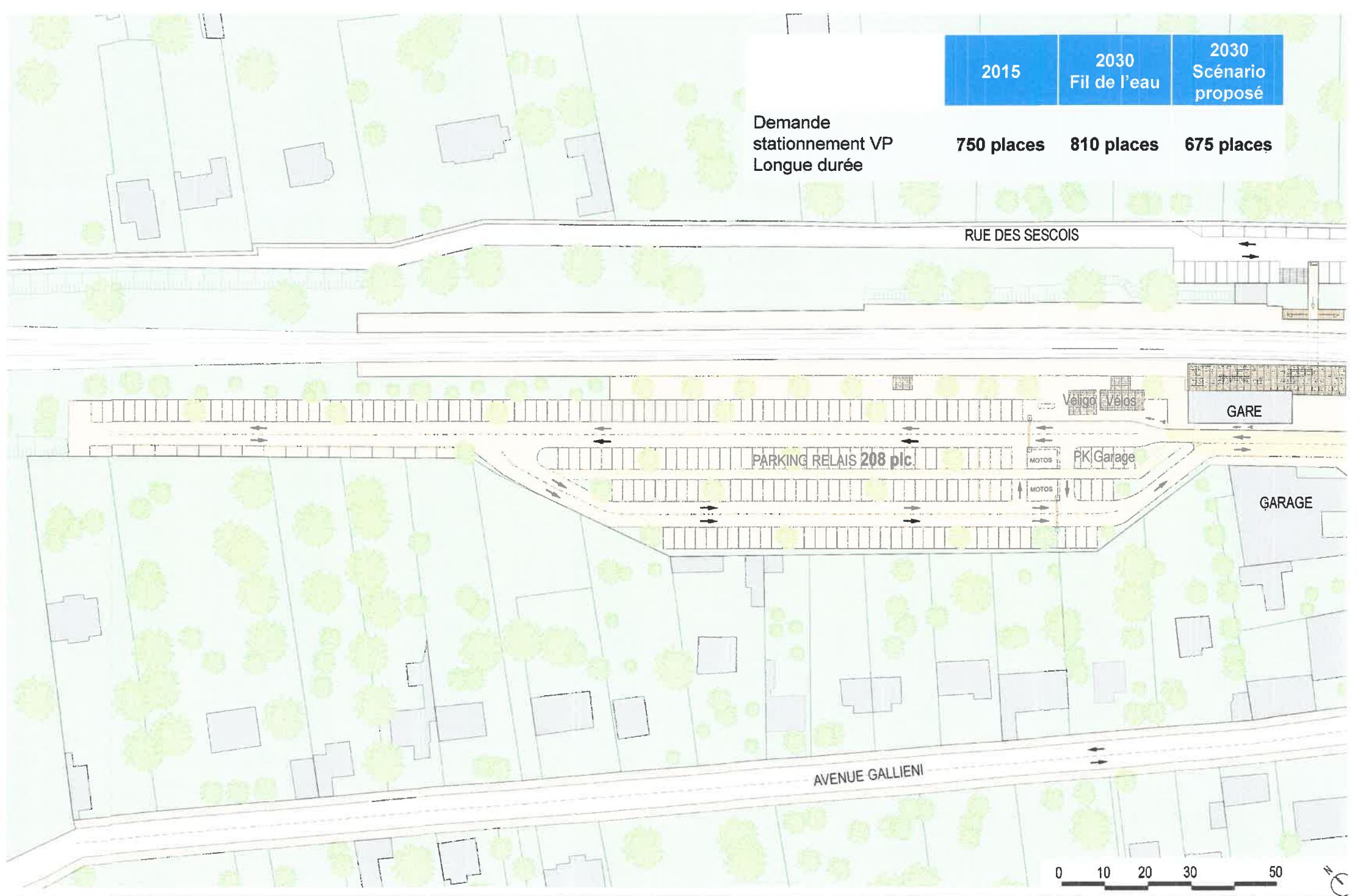
- 247 places de stationnement aménagées
- Taux d'utilisation du parking: 135% de sa capacité d'accueil
- Saturation et problème d'accessibilité pompier en fond de parking en cas de feu de véhicule

STATIONNEMENT LONGUE DUREE SUR LE PARKING GARE

2015	2030 Fil de l'eau	2030 Scénario proposé
------	----------------------	-----------------------------

Demande
stationnement VP
Longue durée

750 places **810 places** **675 places**

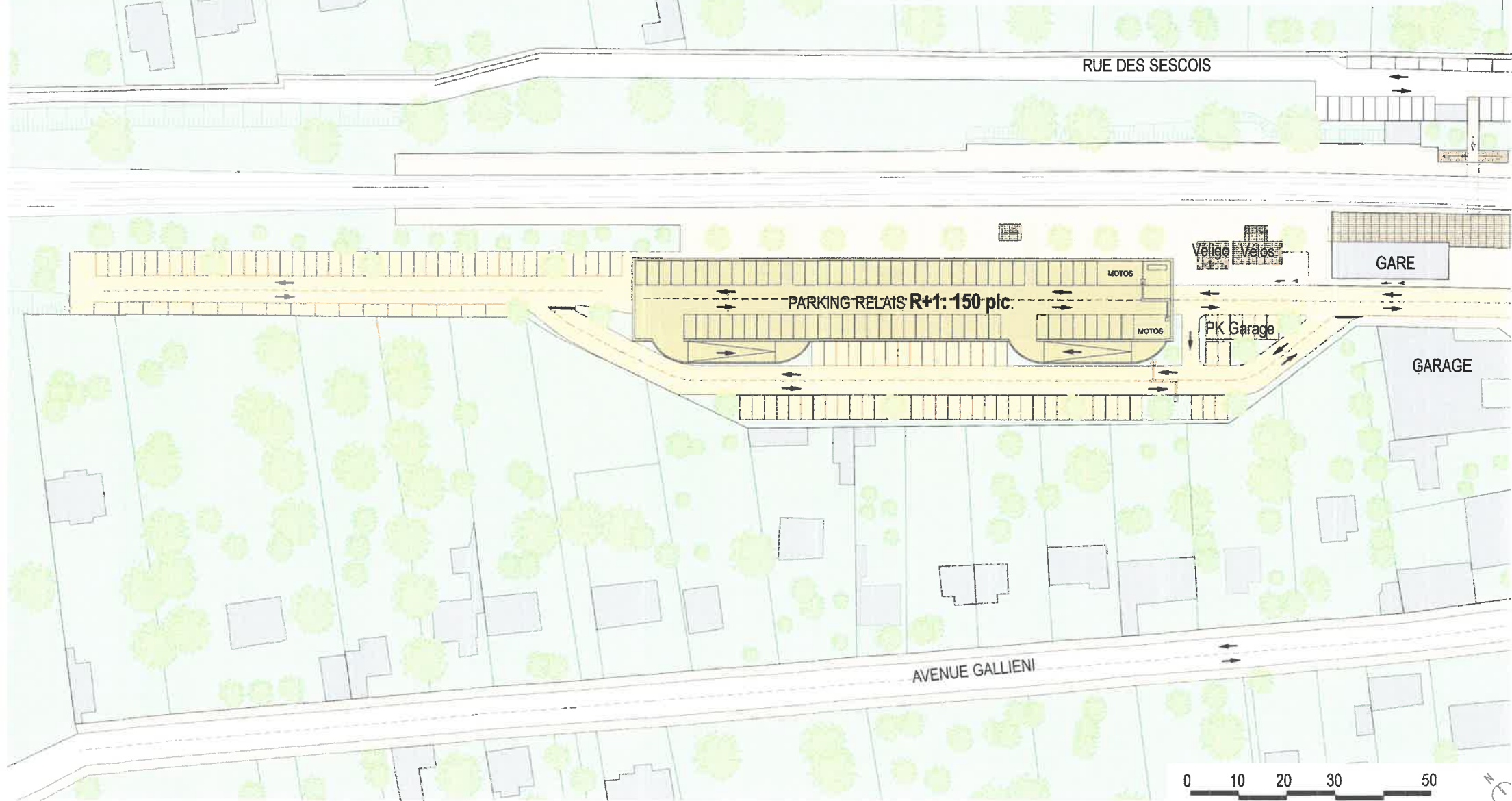


AMENAGEMENT ET PAYSAGEMENT DU PARKING GARE EXISTANT: 208 pl.

- **Parking extérieur: 104 pl.**
 - **Parking en ouvrage R+1: 150 pl.**
- Total des stationnements longue durée: 254 pl.**

2015	2030 Fil de l'eau	2030 Scénario proposé
------	----------------------	-----------------------------

Demande stationnement VP Longue durée	750 places	810 places	675 places
---------------------------------------------	------------	------------	------------



- **Parking extérieur: 34 pl.**
 - **Parking en ouvrage R+1: 308 pl.**
- Total des stationnements longue durée: 342 pl.**

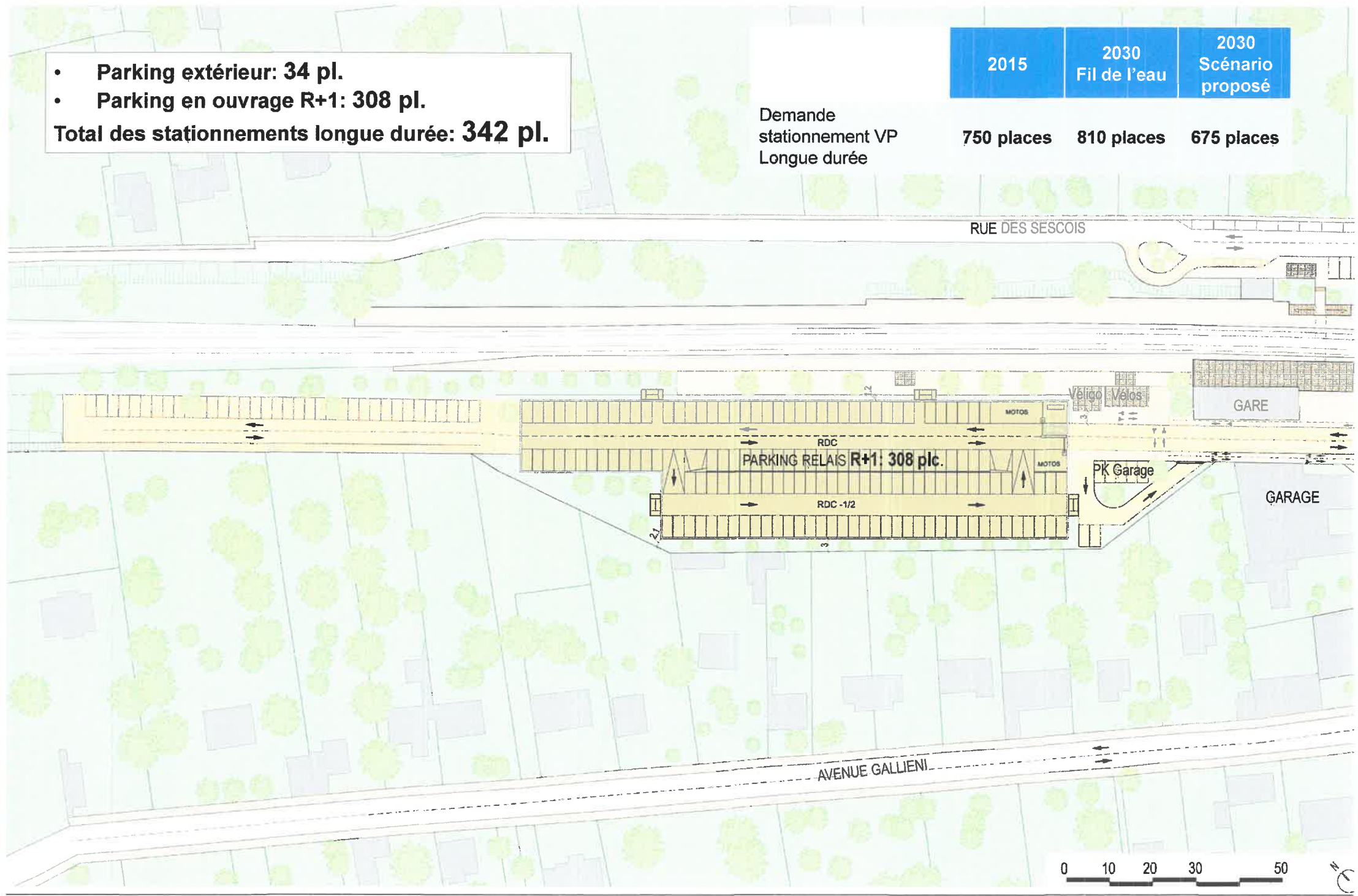
2015	2030 Fil de l'eau	2030 Scénario proposé
------	----------------------	--------------------------

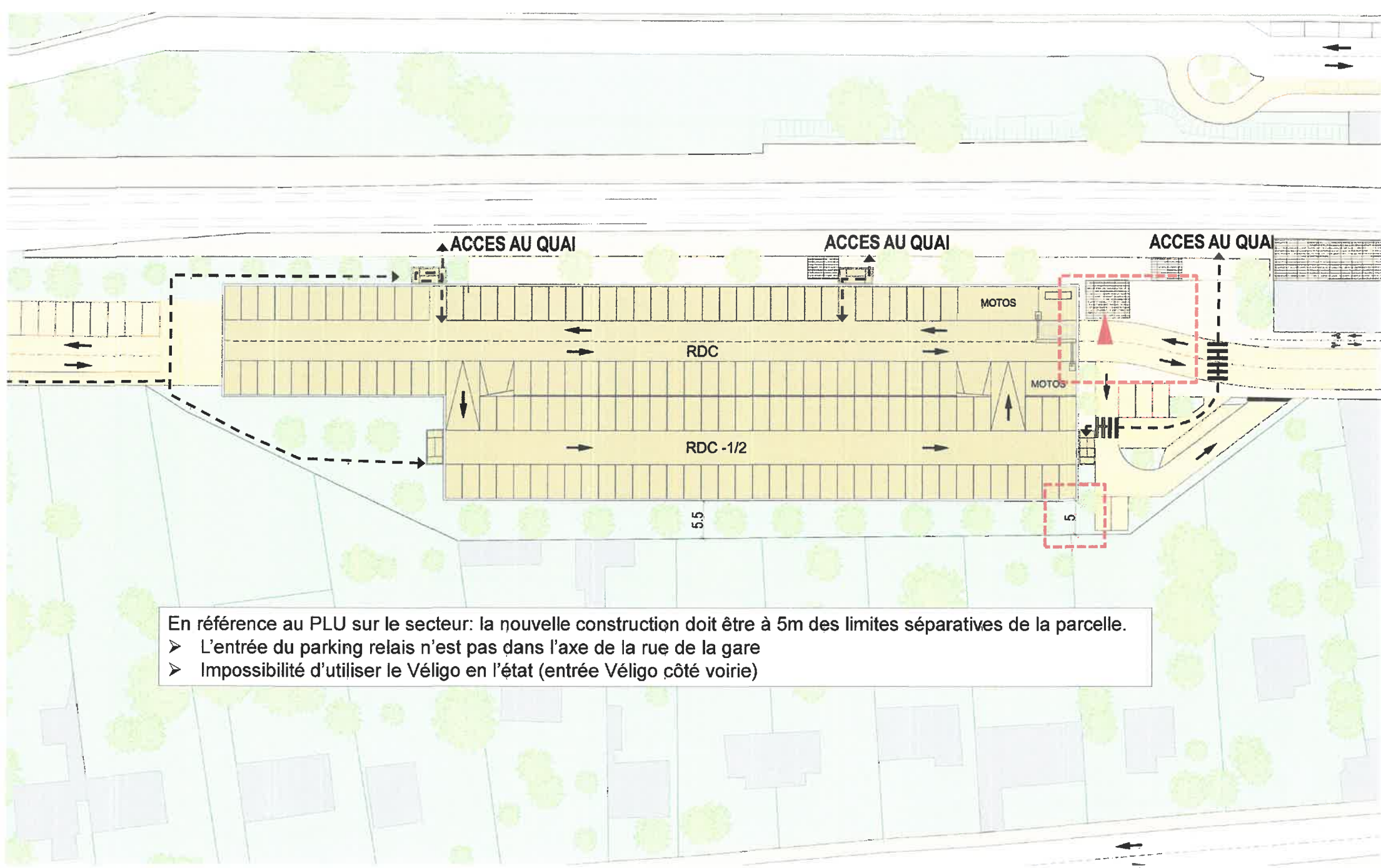
Demande
stationnement VP
Longue durée

750 places

810 places

675 places

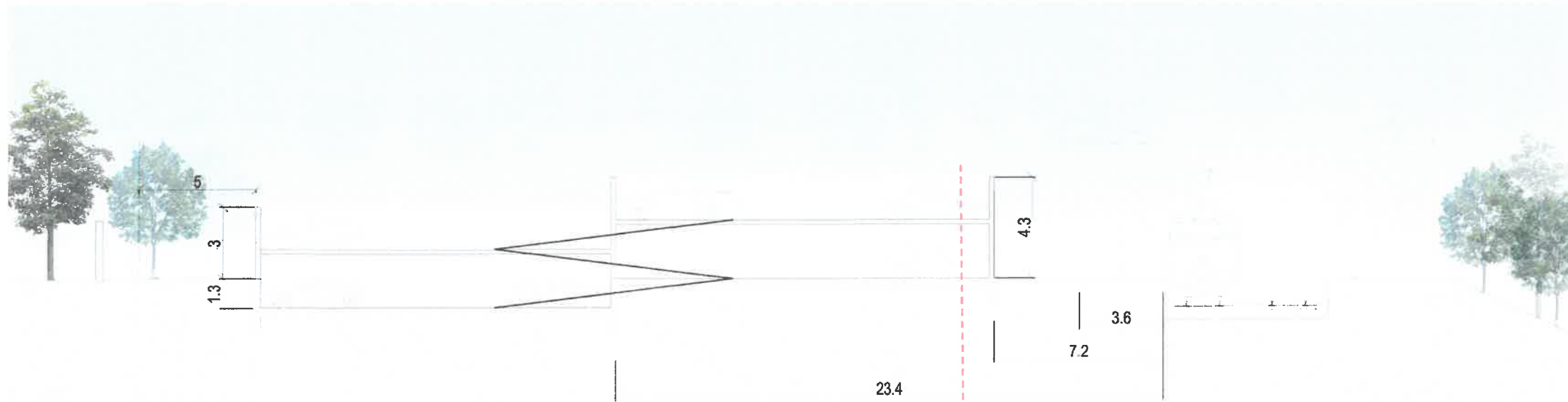




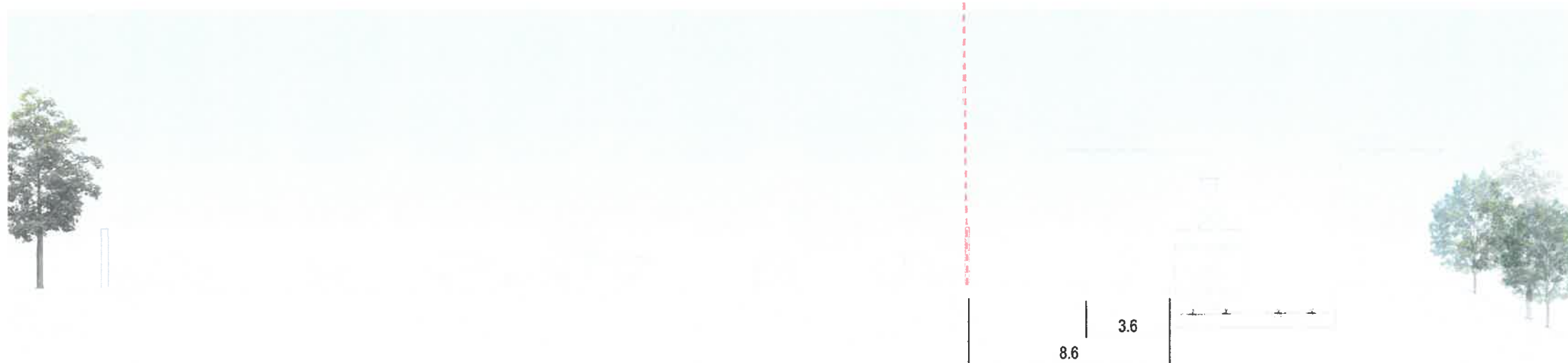
En référence au PLU sur le secteur: la nouvelle construction doit être à 5m des limites séparatives de la parcelle.

- L'entrée du parking relais n'est pas dans l'axe de la rue de la gare
- Impossibilité d'utiliser le Véligo en l'état (entrée Véligo côté voirie)



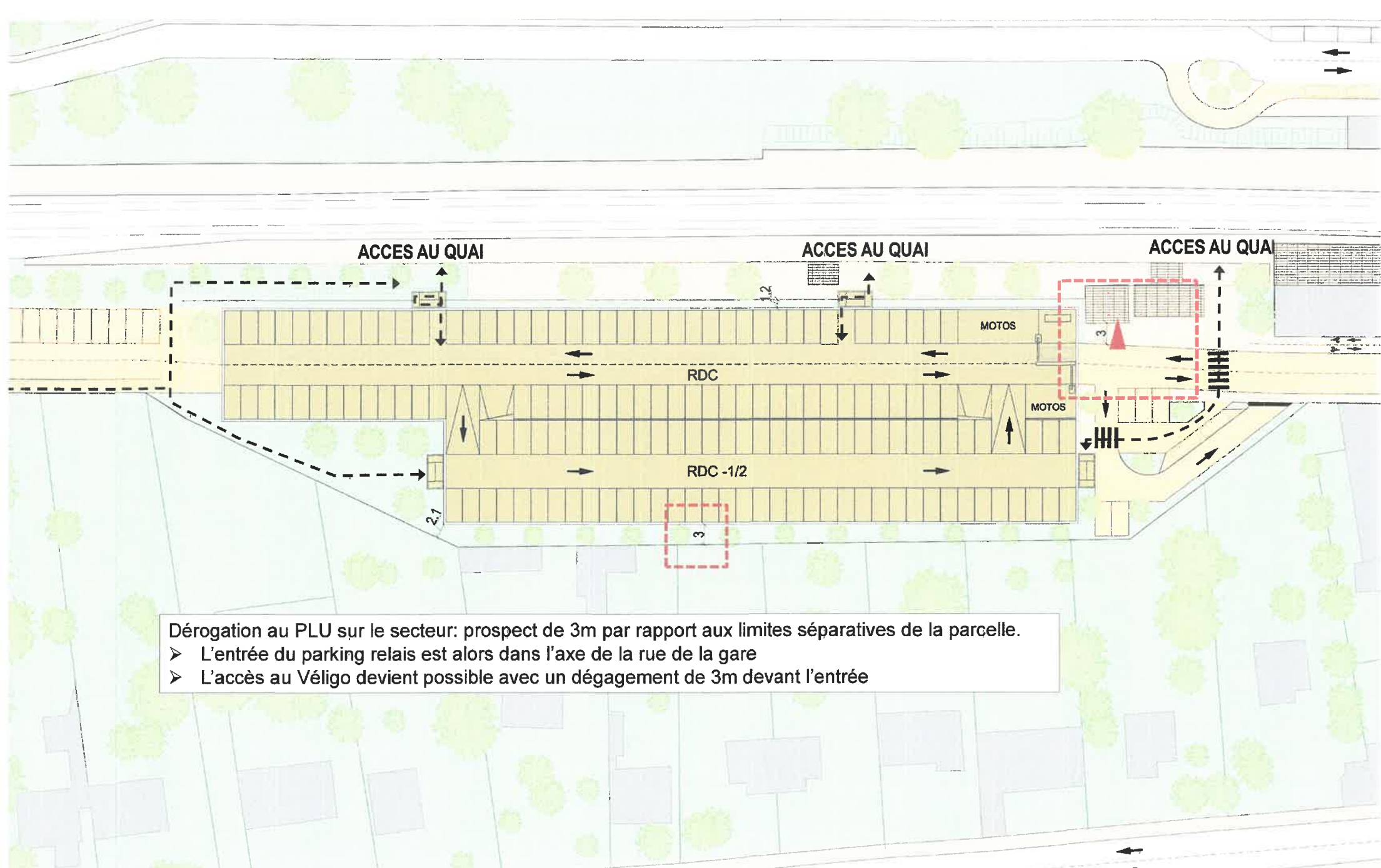


parking relais en ouvrage semi-enterré, 5m de recul par rapport au point le plus contraint de la limite séparative (PLU)



Etat existant



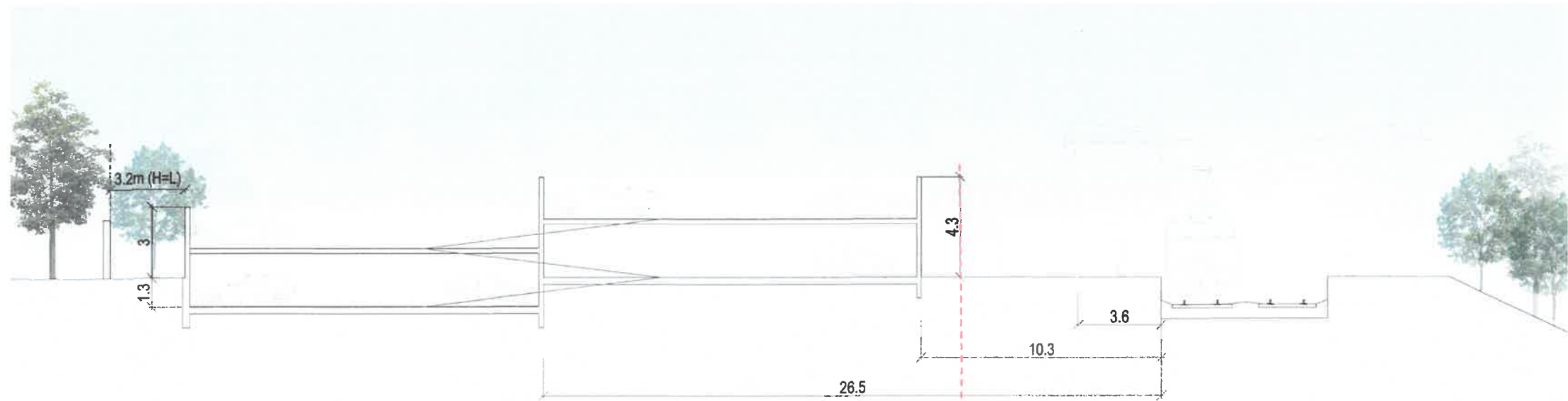


Dérogation au PLU sur le secteur: prospect de 3m par rapport aux limites séparatives de la parcelle.

- L'entrée du parking relais est alors dans l'axe de la rue de la gare
- L'accès au Véligo devient possible avec un dégagement de 3m devant l'entrée



PLAN DU PARKING RELAIS – PROSPECT DE 3m / H=L

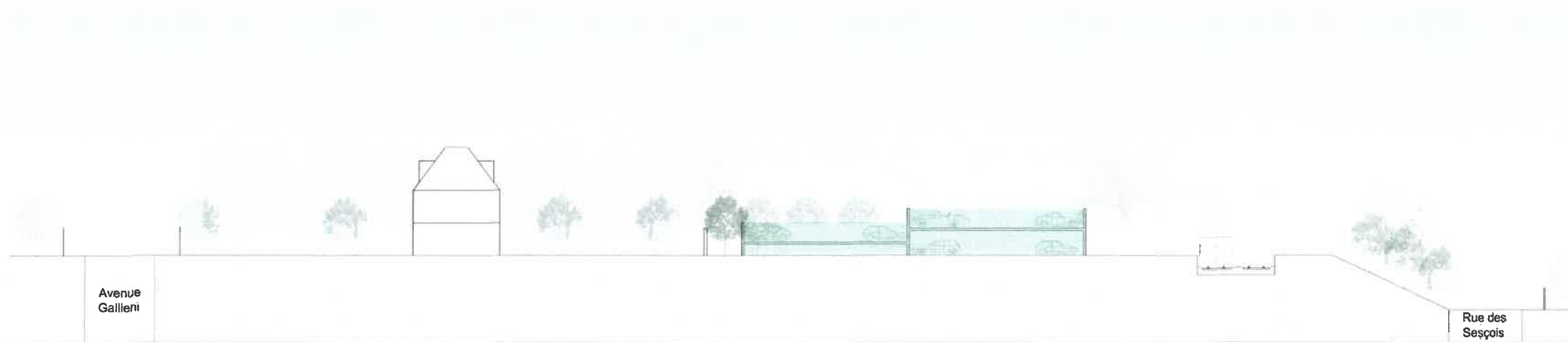


parking relais en ouvrage semi-enterré, H=L (Hauteur du parking = Longueur entre la limite séparative et le parking) – dérogation au PLU sur la zone (PLU: 5m de prospect)

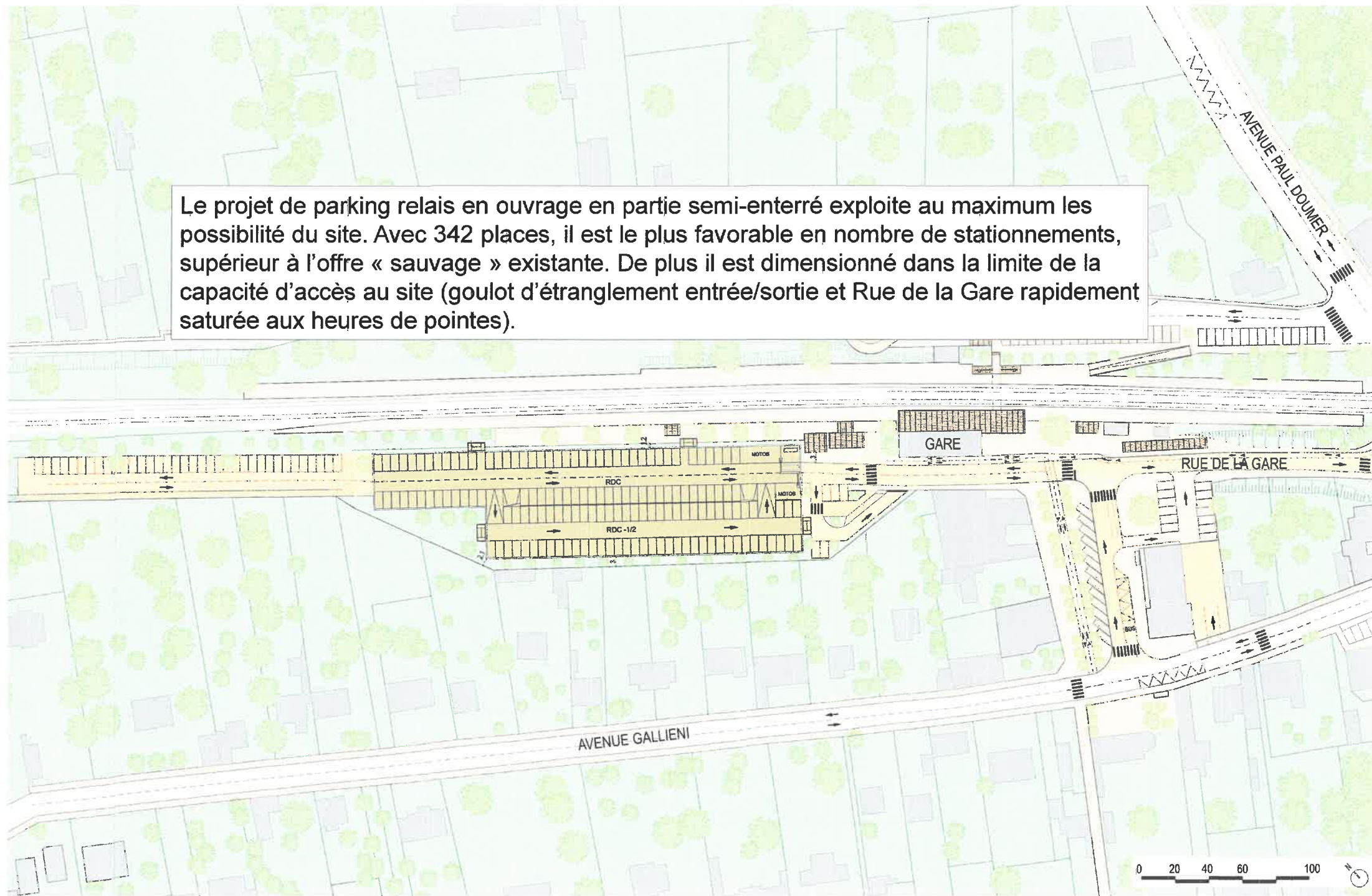


Etat existant





Le projet de parking relais en ouvrage en partie semi-enterré exploite au maximum les possibilités du site. Avec 342 places, il est le plus favorable en nombre de stationnements, supérieur à l'offre « sauvage » existante. De plus il est dimensionné dans la limite de la capacité d'accès au site (goulot d'étranglement entrée/sortie et Rue de la Gare rapidement saturée aux heures de pointes).



Temps 1:

- **Travaux de construction du parking relais en gare de Bois-le-Roi**
- **Règlementation du stationnement dans un rayon de 500m autour de la gare.** La tarification du parking relais sera obligatoirement commune à tous les usagers, en revanche des mesures favorables pour les résidents (macarons et tarifs privilégiés) seront mises en place en cas d'installation d'horodateurs

—> Cette phase de travaux risque de créer une situation chaotique du point de vue du stationnement et de la circulation, impactant une large zone sur la commune et jusqu'au bas de Chartrettes (parking supermarché notamment).

—> une piste consiste à prévoir l'aménagement temporaire d'une zone de stationnement en gare de Chartrettes d'environ 100 places pour apporter une offre provisoire (gratuite) pendant la durée des travaux. Ce parking serait sur des emprises SNCF (convention domaniale à prévoir). Pendant cette phase temporaire la ligne 44 restructurée (projet Transdev) devra être mise en place, elle permettra une forte liaison Gare de Chartrettes / Gare de Bois-le-Roi aux heures de pointes du matin et du soir.



Temps 2:

après l'achèvement des travaux de Bois-le-Roi, prévoir l'évaluation du fonctionnement de la zone de stationnement provisoire : attractivité de l'offre parc+navette, taux de remplissage, éventuels effets indésirables et correctifs possibles. En fonction du bilan de cette expérimentation, pourra être décidé le maintien, le développement ou l'arrêt du dispositif provisoire de Chartrettes.



ISOCHRONE DE 500m AUTOUR DE LA GARE – CONTRÔLE DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Hypothèse d'un parking temporaire en gare de Chartrettes



Sol du parking déjà préparé et consolidé

Accès au parking depuis la gare

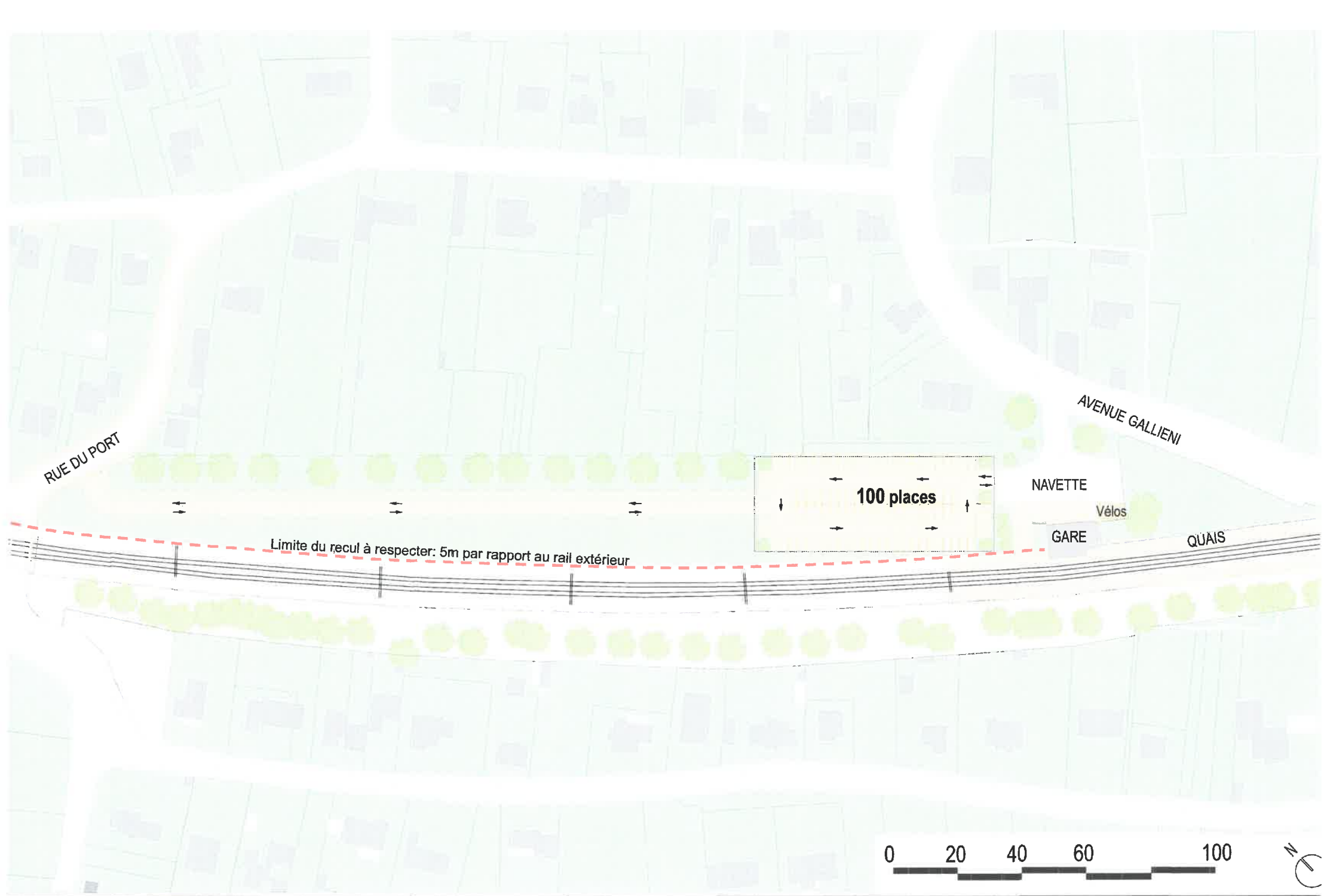
Parvis de la gare de Chartrettes

EMPRISE SNCF

EMPRISE DU PARKING



GARE DE CHARTRETTES – ÉTAT EXISTANT

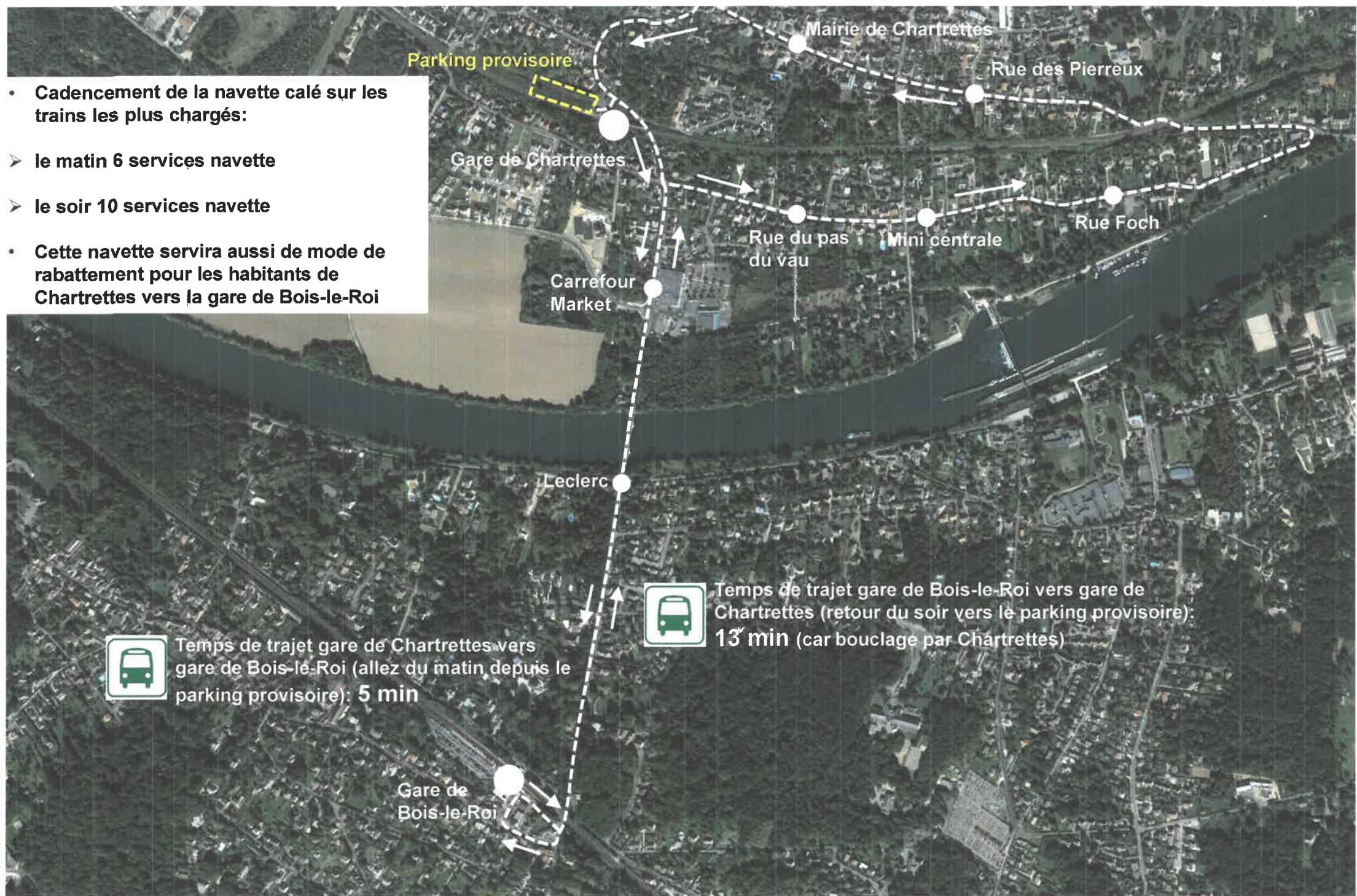




Mélange terre – pierre



- **Cadencement de la navette calé sur les trains les plus chargés:**
 - **le matin 6 services navette**
 - **le soir 10 services navette**
- **Cette navette servira aussi de mode de rabattement pour les habitants de Chartrettes vers la gare de Bois-le-Roi**



Temps de trajet gare de Chartrettes vers gare de Bois-le-Roi (allez du matin depuis le parking provisoire): **5 min**



Temps de trajet gare de Bois-le-Roi vers gare de Chartrettes (retour du soir vers le parking provisoire): **13 min** (car bouclage par Chartrettes)



➤ Proposition de suppression du tronçon les Ecrennes - Chatelet-en-Brie au vu de sa faible fréquentation

- En complément de la navette, la ligne 44 sera maintenue mais compte tenu de la faible fréquentation des Ecrennes, il est proposé d'en supprimer la desserte et de démarrer la ligne au Chatelet-en-Brie. Cette suppression de tronçon permet un plus fort cadencement sur la ligne et la programmation de la navette.
- **Le matin**: 2 dessertes de la gare de Bois-le-Roi (temps de parcours entre la gare de Chartrettes et la gare de Bois-le-Roi: 5min, même temps de trajet pour la navette: 5min)
- **Le soir**: 4 services au départ de la gare de Bois-le-Roi (temps de parcours entre la gare de Bois-le-Roi et la gare de Chartrettes: 4min, contre 13min pour la navette)

La combinaison ligne 44 + navette assure:

- **8 services le matin (6 navettes + 2 lignes 44)** entre le parking provisoire de Chartrettes et la gare de Bois-le-Roi pour les 8 trains vers Paris entre 7h07 et 9h07
- **14 services le soir (10 navettes + 4 lignes 44)** entre la gare de Bois-le-Roi et le parking provisoire de Chartrettes pour les 14 trains arrivant de Paris entre 16h39 et 20h05

Bois le Roi SNCF train de PARIS					07:20	07:50																			
BOIS LE ROI	Gare SNCF				07:29	07:44	07:59	08:20	08:44	16:50	17:05	17:20	17:40	17:50	18:05	18:20	18:39	18:50	19:05	19:20	19:39	19:50	20:05	20:20	20:50
	Leclerc				07:31	07:46	08:01	08:22	08:46	16:55	17:10	17:25	17:45	17:55	18:10	18:25	18:44	18:55	19:10	19:25	19:44	19:55	20:10	20:25	20:55
CHARTRETTES	Carrefour Market				07:32	07:47	08:02	08:23	08:47	16:57	17:12	17:27	17:47	17:57	18:12	18:27	18:46	18:57	19:12	19:27	19:46	19:57	20:12	20:27	20:57
	Rue du pas du vau				07:34	07:49	08:04	08:25	08:49	16:58	17:13	17:28	17:48	17:58	18:13	18:28	18:47	18:58	19:13	19:28	19:47	19:58	20:13	20:28	20:58
FONTAINE LE PORT	Gare SNCF													17:59		18:29		18:59		19:30					
	Mairie													18:01		18:31		19:01		19:31					
	Quai M ^{le} Leclerc													18:04		18:34		19:04		19:34					
	Quai des Vallées 2													18:05		18:35		19:05		19:35					
	Quai des Vallées 3													18:06		18:36		19:06		19:36					
	Quai des Vallées 1													18:07		18:37		19:07		19:37					
	Gare SNCF													18:08		18:38		19:08		19:38					
LE CHATELET EN BRIE	Mairie													18:10		18:40		19:10		19:40					
	Plateau													18:14		18:44		19:14		19:44					
	Maison de retraite													18:16		18:46		19:16		19:46					
	Pignons blancs													18:17		18:47		19:17		19:47					
LES ECRENNES	Centre commercial													18:18		18:48		19:18		19:48					
	Mairie													18:22		18:52		19:22		19:52					
	Route de la Borde													18:28				19:28		19:58					
Salle Polyvalente													18:29				19:29		19:59						

LES ECRENNES	Salle Polyvalente			06:43	06:58																						
	Route de la Borde			06:44	06:59																						
LE CHATELET EN BRIE	Mairie			06:50	07:05																						
	Centre commercial			06:52	07:07																						
FONTAINE LE PORT	Pignons blancs			06:53	07:08																						
	Maison de retraite			06:55	07:10																						
	Plateau			06:56	07:11																						
CHARTRETTES	Mairie			06:58	07:13																						
	Gare SNCF			07:03	07:18																						
	Quai des Vallées 1			07:04	07:19																						
	Quai des Vallées 3			07:05	07:20																						
	Quai des Vallées 2			07:06	07:21																						
	Quai M ^{le} Leclerc			07:07	07:22																						
	Rue du pas du vau		06:19	06:49			07:34	07:49	08:04	08:25	08:49	17:00	17:15	17:30	17:50		18:15		18:49		19:15		19:49	20:00	20:15	20:30	21:00
Mini centrale		06:20	06:50			07:35	07:50	08:05	08:26	08:50	17:01	17:16	17:31	17:51		18:16		18:50		19:16		19:50	20:01	20:16	20:31	21:01	
Rue foch		06:21	06:51			07:36	07:51	08:06	08:27	08:51	17:02	17:17	17:32	17:52		18:17		18:51		19:17		19:51	20:02	20:17	20:32	21:02	
Mairie		06:25	06:55	07:10	07:25	07:40	07:55	08:10	08:31	08:55	17:06	17:21	17:36	17:56		18:21		18:55		19:21		19:55	20:06	20:21	20:36	21:06	
Gare SNCF		06:27	06:57	07:12	07:27	07:42	07:57	08:12	08:33	08:57	17:08	17:23	17:38	17:58		18:23		18:57		19:23		19:57	20:08	20:23	20:38	21:08	
Carrefour Market		06:28	06:58	07:13	07:28	07:43	07:58	08:13	08:34	08:58	17:09	17:24	17:39	17:59		18:24		18:58		19:24		19:58	20:09	20:24			
BOIS LE ROI	Leclerc		06:28	06:58	07:14	07:29	07:44	07:59	08:14	08:35	17:10	17:25	17:40	18:00		18:25		18:59		19:25		19:59	20:10	20:25			
	Gare SNCF		06:32	07:02	07:17	07:32	07:47	08:02	08:17	08:38	09:02	17:13	17:28	17:43	18:03		18:28		19:02		19:28		20:02	20:13	20:28		
Bois le Roi SNCF train pour PARIS				06:37	07:07	07:22	07:37	07:52	08:07	08:22	08:43	09:07		17:37		18:07		18:37		19:07		19:37		20:07	20:37		

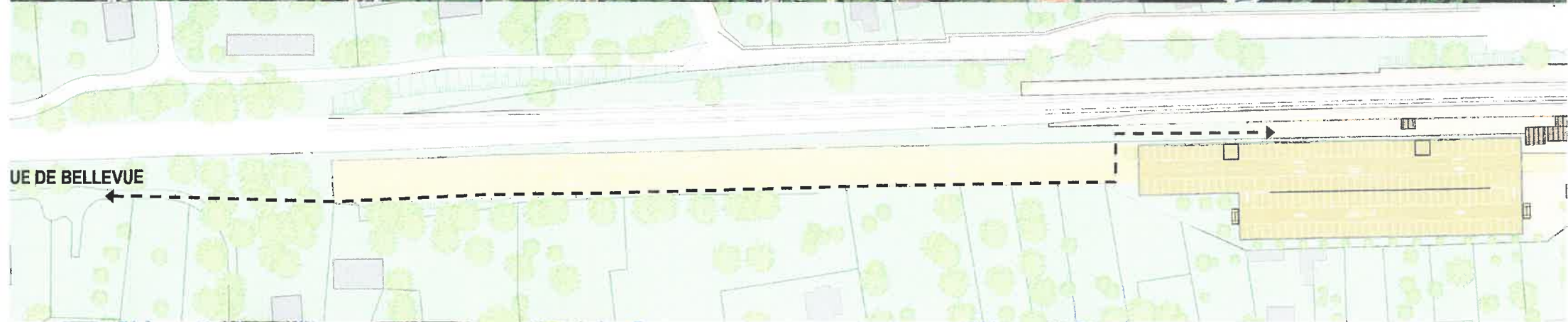
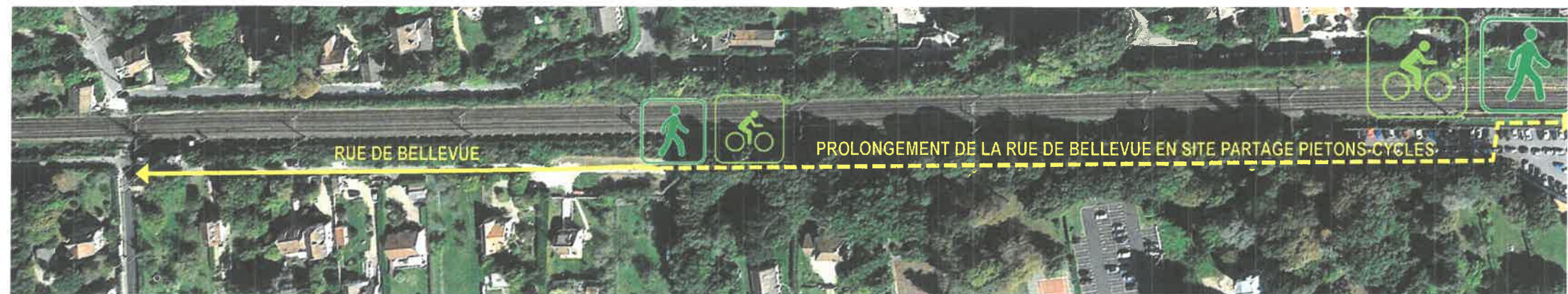
Proposition création Course

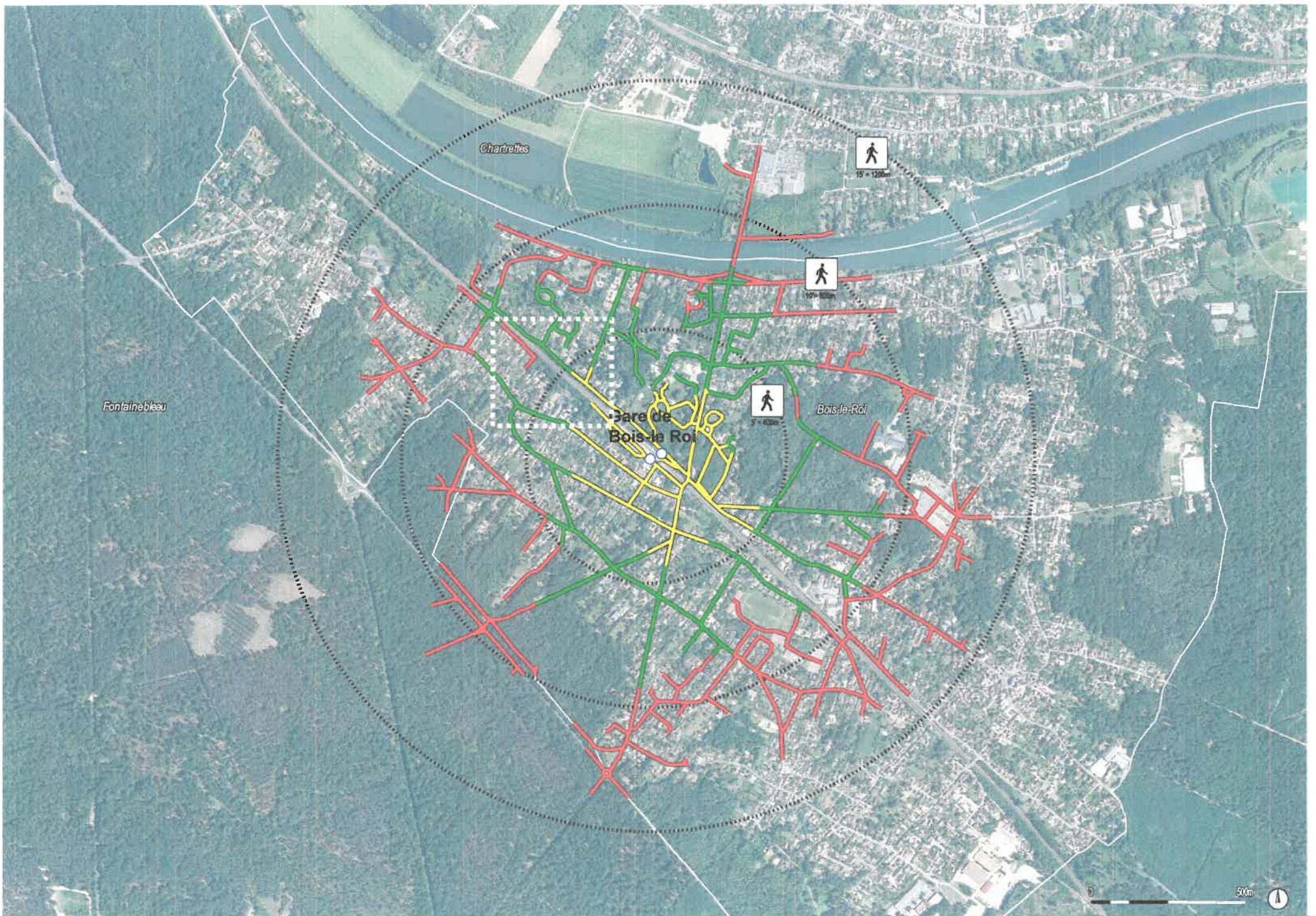
Proposition de suppression du tronçon les Ecrennes – Chatelet-en-Brie

calendrier du chiffrage (STIF)

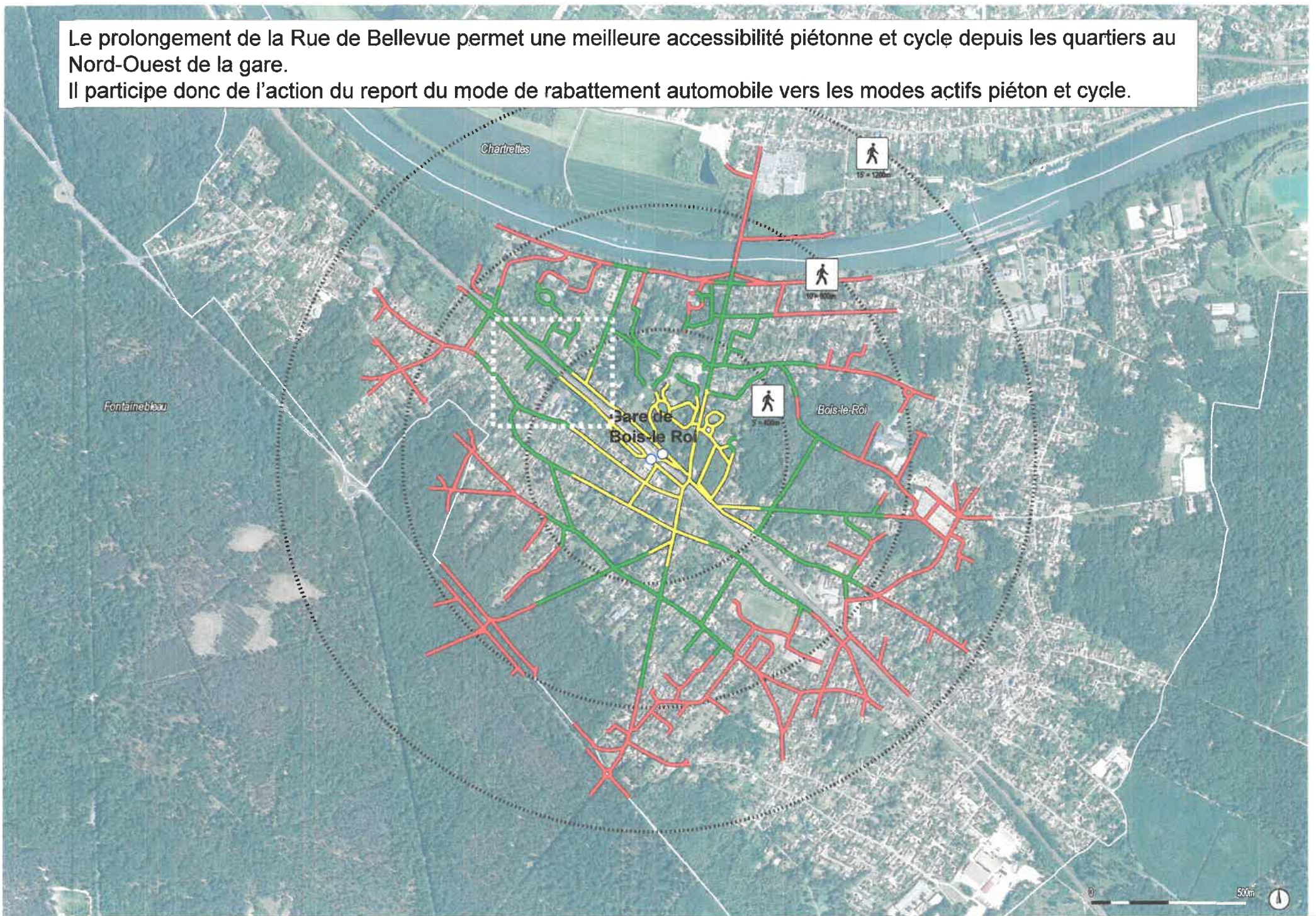
- Une phase de concertation des collectivités sur le projet d'offre. Les collectivités feront part de leur remarques/questions par mail quant au projet d'offre
- Dès lors que les collectivités se seront exprimées, des éventuels ajustements de l'offre pourront être demandés au transporteur (à la demande du STIF)
- En cas d'accord entre les partenaires sur l'offre, le transporteur préparera un dossier détaillé du projet (coût détaillé, prévisions de trafic, aménagements à prévoir, etc.).
- Dans l'éventualité d'un point de blocage entre les partenaires, une réunion devra être fixée pour trouver des alternatives.
- Projet pouvant s'inscrire dans le cadre de l'objectif « 1000 bus » du STIF

Proposition du prolongement de la rue de Bellevue jusqu'au quai





Le prolongement de la Rue de Bellevue permet une meilleure accessibilité piétonne et cycle depuis les quartiers au Nord-Ouest de la gare.
Il participe donc de l'action du report du mode de rabattement automobile vers les modes actifs piéton et cycle.



ISOCHRONE PIETON AVEC ACCES PAR LA RUE DE BELLEVUE

Estimatifs des éléments du pôle

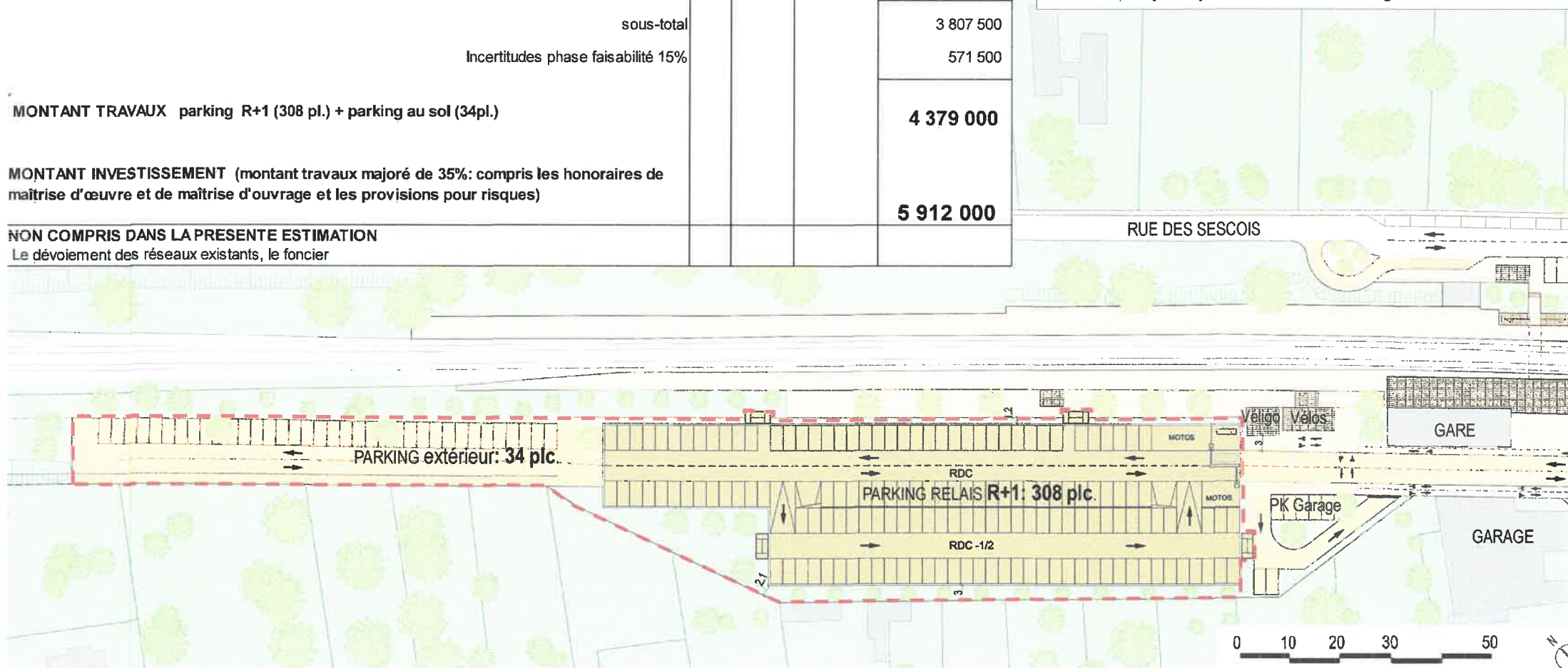
DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
PARKING RELAIS parking R+1 (308 pl.) + parking au sol (34pl.)				
Installation de chantier 5%	ens	1	181 000	181 000
Parking au sol extérieur au PK en ouvrage (34 places): Reprise revêtement voirie, marquage, éclairage et plantations	m²	1 125	100	112 500
Création parking sur 2 niveaux (308 places)	place	308	9 500	2 926 000
Plus-value pour décaissé et soutènement	ens	1	250 000	250 000
Habillage de la façade sur les quatres côtés	m²	1 600	200	320 000
Barrières (2 unités) et caisses automatiques (1 unités)	ens	1	18 000	18 000
sous-total				3 807 500
Incertitudes phase faisabilité 15%				571 500
MONTANT TRAVAUX parking R+1 (308 pl.) + parking au sol (34pl.)				4 379 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 35%: compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				5 912 000
NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION Le dévoiement des réseaux existants, le foncier				

Montant investissement: 5 912 000 €

➤ **Participation estimée STIF: 3 233 000€ (308x10000+34x4500)**

➤ **Restant à financer: 2 679 000€ soit 45% du montant investissement**

Le STIF participe financièrement à hauteur de 70% maximum aux projets de parc relais, dans la limite des montants de subvention:
 - 4 500€HT/place pour les parcs au sol
 - 10 000€HT/place pour les Parcs en ouvrage



ESTIMATIF - PARKING RELAIS R+1 de 32m

DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
PARKING RELAIS				
parking R+1 (150 pl.) + parking au sol (104pl.)				
Installation de chantier 5%	ens	1	100 000	100 000
Parking au sol extérieur au PK en ouvrage (104 places): Reprise revêtement voirie, marquage, éclairage et plantations	m²	3 000	100	300 000
Création parking sur 2 niveaux (150 places)	place	150	9 500	1 425 000
Habillage de la façade sur les quatres côtés	m²	1 300	200	260 000
Barrières (4 unités) et caisses automatiques (1 unités)	ens	1	24 000	24 000
				2 109 000
				Incertitudes phase faisabilité 15%
				316 000
MONTANT TRAVAUX parking R+1 (150 pl.) + parking au sol (104pl.)				2 425 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 35%: compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				3 274 000
NON COMPRIS DANS LA PRÉSENTE ESTIMATION				
Le dévoiement des réseaux existants, le foncier				

Montant investissement: 3 274 000 €

- **Participation estimée STIF: 1 968 000€ (150x10000+104x4500)**
- **Restant à financer: 1 306 000€ soit 40% du montant investissement**

Le STIF participe financièrement à hauteur de 70% maximum aux projets de parc relais, dans la limite des montants de subvention:

- 4 500€HT/place pour les parcs au sol
- 10 000€HT/place pour les Parcs en ouvrage



DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
PARKING RELAIS PARKING AU SOL (sur emprise existante) - 208 places				
Installation de chantier 5%	ens	1	28 000	28 000
Reprise revêtement voirie , marquage, éclairage et plantations	m²	5 300	100	530 000
Barrières (4 unités) et caisses automatiques (1 unités)	ens	1	24 000	24 000
sous-total				582 000
Incertitudes phase faisabilité 15%				87 000
MONTANT TRAVAUX PARKING AU SOL (sur emprise existante) - 208 places				669 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 35% : compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				903 000
NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION				
Le dévoiement des réseaux existants, le foncier				

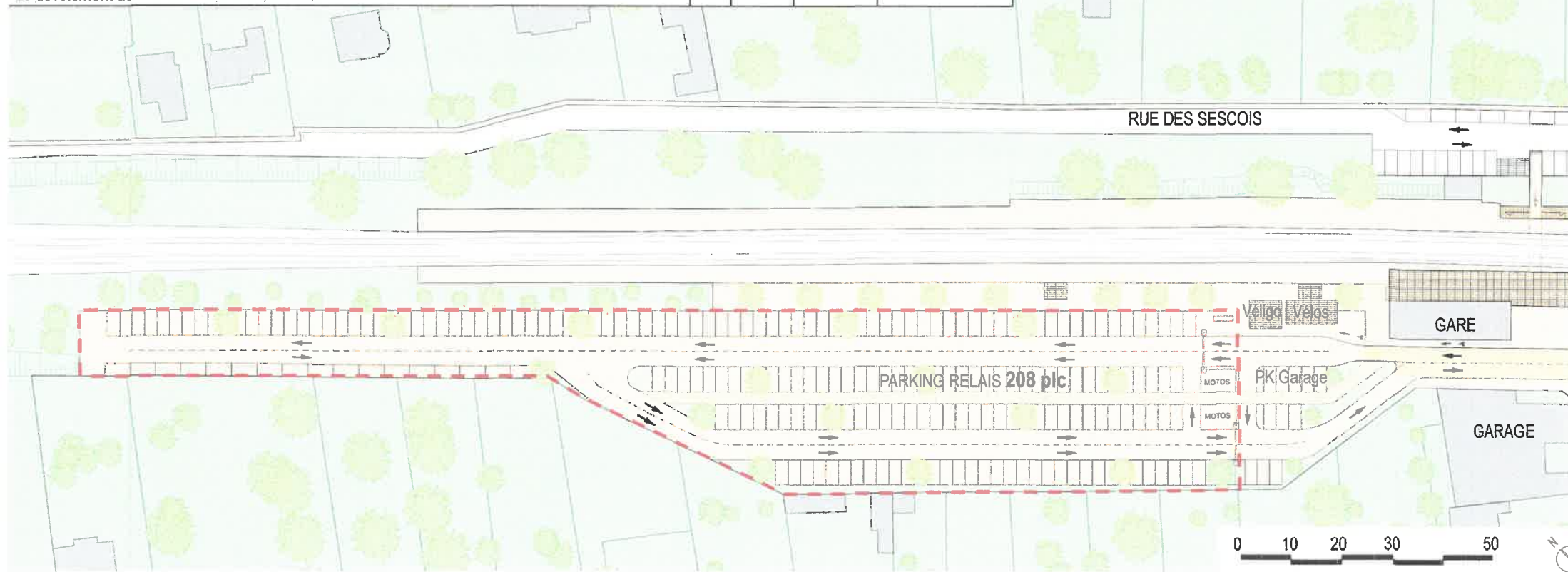
Montant investissement: 903 000 €


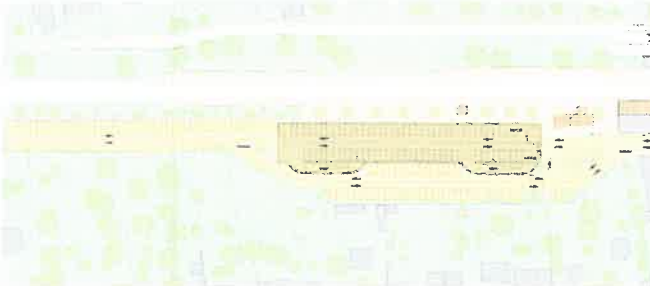
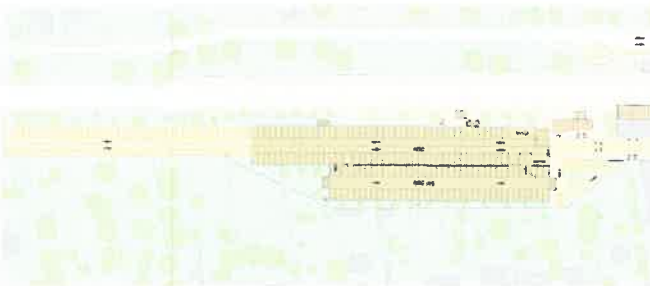
➤ **Participation estimée STIF: 632 000€**

➤ **Restant à financer: 271 000€ soit 30% du montant investissement**

Le STIF participe financièrement à hauteur de 70% maximum aux projets de parc relais, dans la limite des montants de subvention:

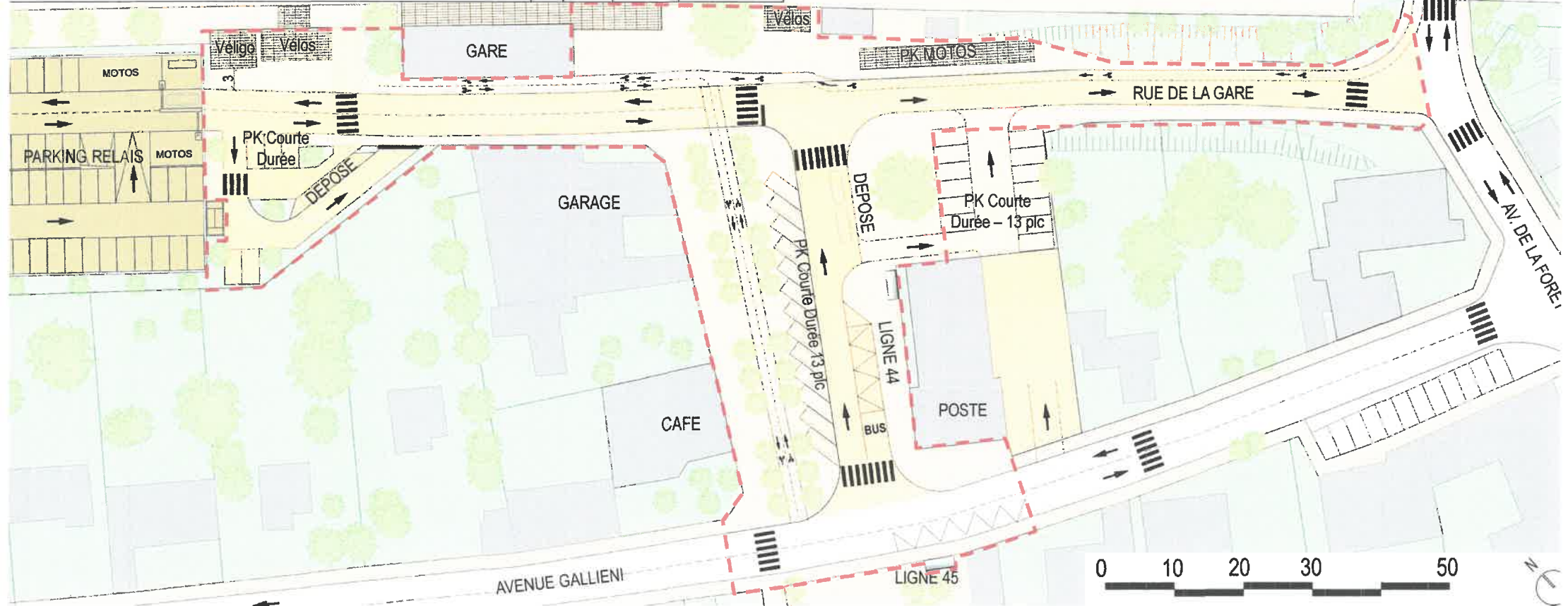
- 4 500€HT/place pour les parcs au sol
- 10 000€HT/place pour les Parcs en ouvrage



	Nombre de places	Coûts Travaux	Coûts Investissements	Impact urbain	Mise en œuvre / Phasage
Parking paysagé sur terrain naturel 	208 places Extérieures	669 000 €	903 000 €	<ul style="list-style-type: none"> . Ensemble des véhicules visibles (effet nappe de parking) . Paysagement du parking 	Maintien en fonctionnement partiel pendant les travaux (alternance sur les 2 travées de 16m)
Parking en ouvrage R+1 de 16m de largeur 	254 places Pk en ouvrage: 150 pl. Pk extérieur: 104 pl.	2 425 000 €	3 274 000 €	<ul style="list-style-type: none"> . Ouvrage de 5m de hauteur . Retrait important par rapport aux habitations . + de 50% des véhicules cachés dans le parking 	Maintien en fonctionnement partiel pendant les travaux mais avec une difficulté d'usage (contrainte de travaux lourds)
Parking en ouvrage R+1 de 32m de largeur 	342 places Pk en ouvrage: 308 pl. Pk extérieur: 34 pl.	4 379 000 €	5 912 000 €	<ul style="list-style-type: none"> . Ouvrage de 5m de hauteur du côté des quais et de 3,5m du côté des habitations . Impact sur le voisinage atténué par un niveau semi-enterré . + de 90% des véhicules cachés dans le parking 	Pas de places disponibles pendant les travaux (option parking gare de Chartrettes + navette pendant les travaux)

DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
POLE D'ECHANGES MULTIMODAL				
Installation de chantier 5%	ens	1	32 000	32 000
Preprise revêtement voirie , marquage	m²	2 075	100	207 500
trottoirs (béton lavé + bordures + éclairages) 1825m² - maintien en état de tout le secteur pavé de la place du marché 680m² (+ marquage piste cyclable)	m²	1 825	150	273 750
Espaces verts - plantations	ens	1	35 000	35 000
Arbustes (ligne 44/navette)	U	1	7 500	7 500
Arrière motos: 40 places (estimation du besoin par AREP) / 2m²/place à 1000€/m² + 40 arceaux à 1000€/unité	ens	1	100 000	100 000
Signalétique - information voyageurs	ens	1	15 000	15 000
				670 750
				100 250
				771 000
				1 002 000

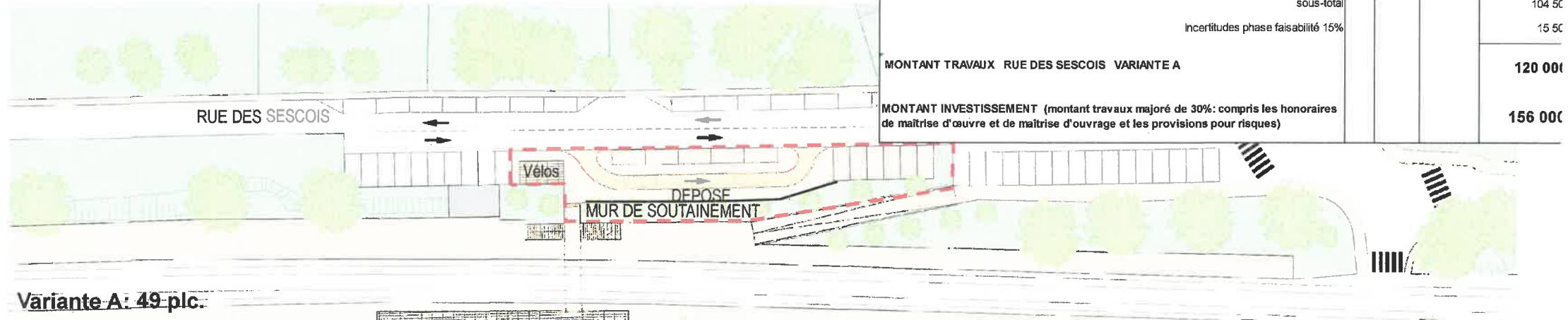
NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION
Le dévoiement des réseaux existants, le foncier



NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION

Le dévoiement des réseaux existants, le foncier

DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
RUE DES SESCOIS VARIANTE A				
Installation de chantier 5%	ens	1	5 000	5 00
Reprise revêtement voirie , marquage	m ²	100	100	10 00
Trottoirs (béton lavé + bordures + éclairages) + stationnements	m ²	330	150	49 50
Soutènement et reprise talus	ens	1	40 000	40 00
			sous-total	104 50
			Incertitudes phase faisabilité 15%	15 50
MONTANT TRAVAUX RUE DES SESCOIS VARIANTE A				120 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 30%: compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				156 000

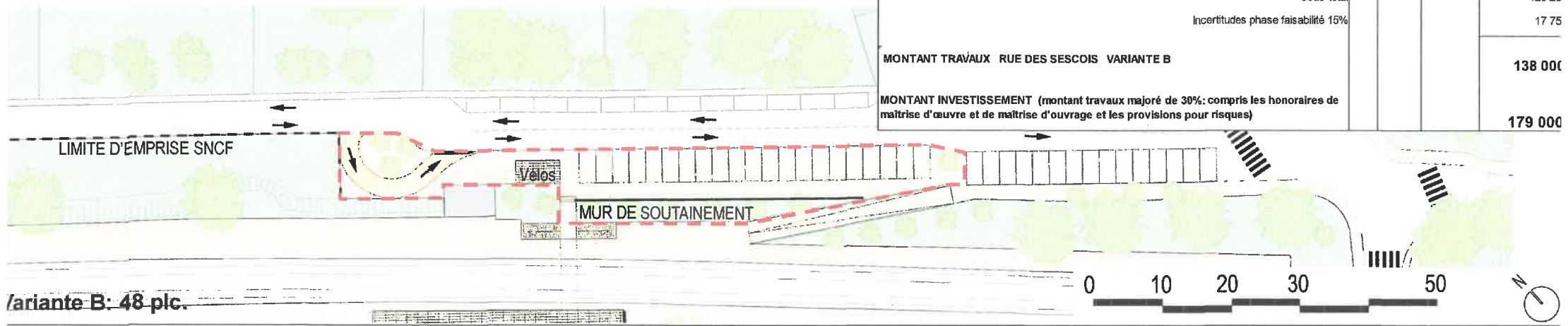


Variante A: 49 plc.

DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
RUE DES SESCOIS VARIANTE B				
Installation de chantier 5%	ens	1	6 000	6 00
Reprise revêtement voirie , marquage	m ²	300	100	30 00
Trottoirs (béton lavé + bordures + éclairages)	m ²	295	150	44 25
Soutènement et reprise talus	ens	1	40 000	40 00
			sous-total	120 25
			Incertitudes phase faisabilité 15%	17 75
MONTANT TRAVAUX RUE DES SESCOIS VARIANTE B				138 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 30%: compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				179 000

NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION

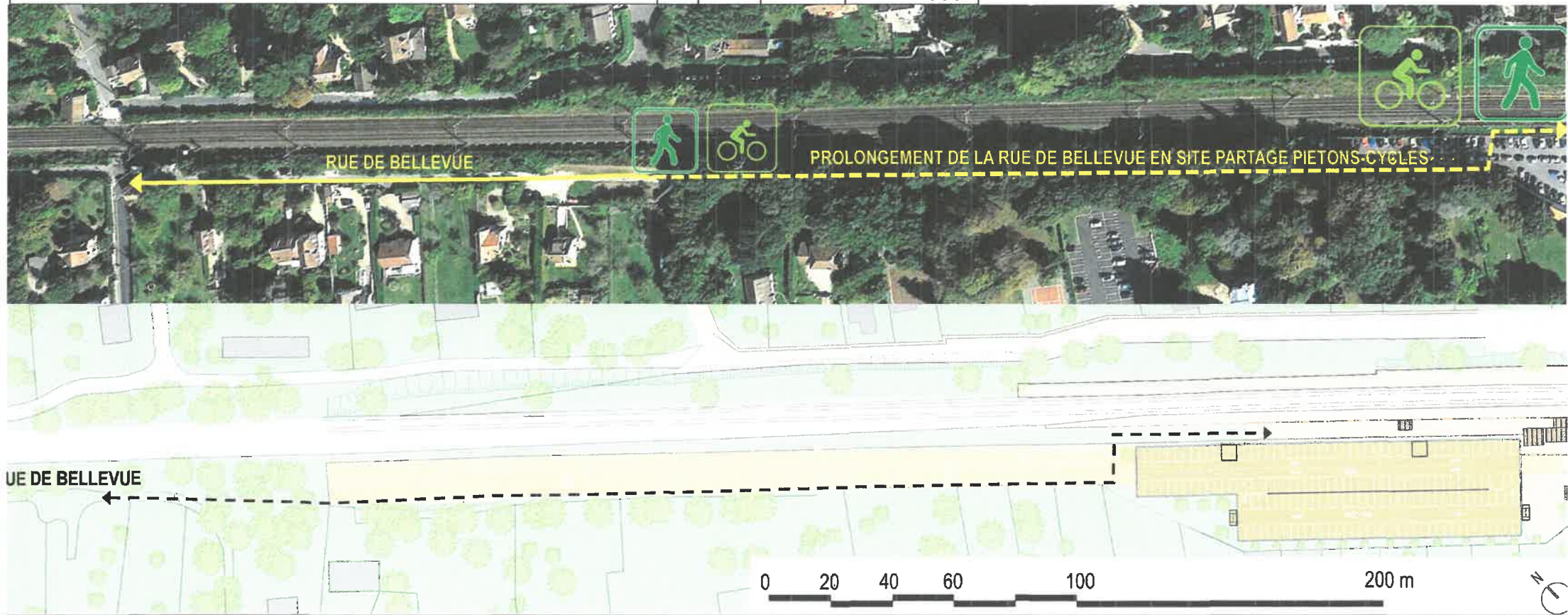
Le dévoiement des réseaux existants, le foncier



Variante B: 48 plc.

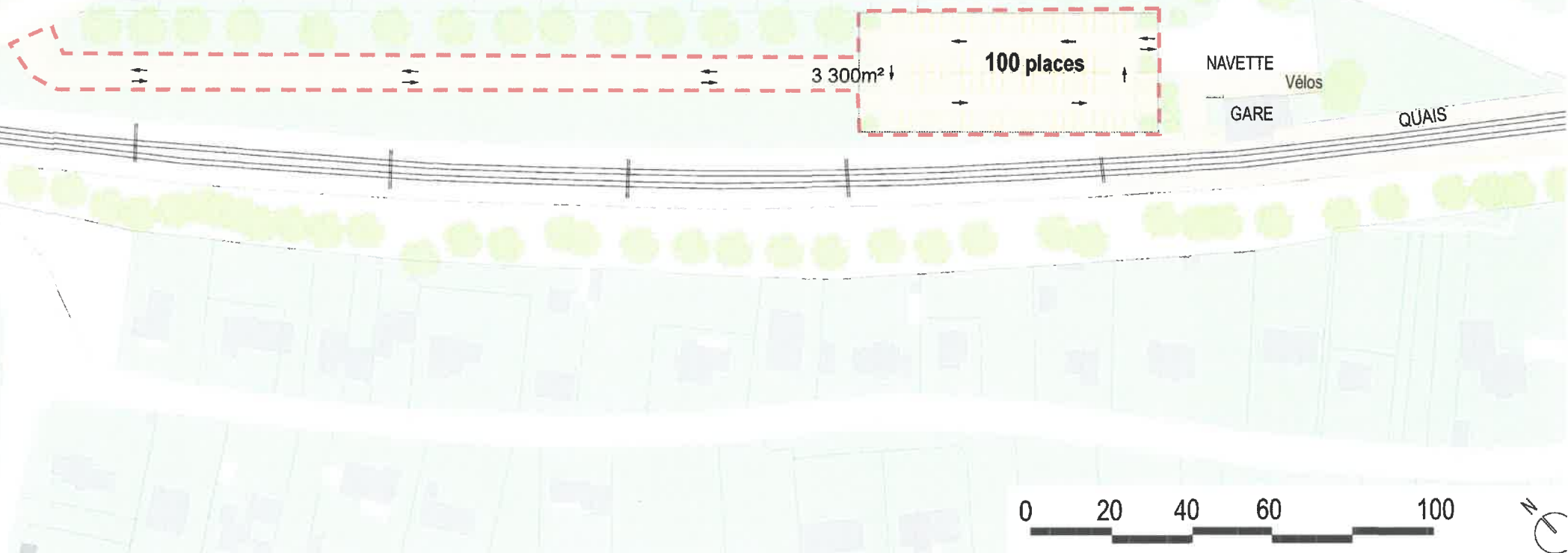
DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
PROLONGEMENT RUE DE BELLEVUE				
Installation de chantier 5%	ens	1	6 000	6 000
Déboisage et terrassements	ens	1	30 000	30 000
Stabilisé et éclairage	ens	1	60 000	60 000
Clôture (côté voies ferrées uniquement) 270ml	ml	270	75	20 250
			sous-total	116 250
			Incertitudes phase faisabilité 15%	17 750
MONTANT TRAVAUX PROLONGEMENT RUE DE BELLEVUE				134 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 30%: compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				174 000

NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION
Le dévoiement des réseaux existants, le foncier



ESTIMATIF – ACCES PIETON PAR LA RUE DE BELLEVUE

DESIGNATION	U	Q	PU	TOTAL
PARKING DE CHARTRETTES (100 places)				
Installation de chantier 5%	ens	1	7 150	7 150
Aménagement parking provisoire en stabilisé + accès auto et piéton depuis la rue du Port	m²	3 300	40	132 000
Eclairage parking (11 candélabres) + Eclairage accès depuis la rue du Port (9 candélabres)+réseau élec		20	1 800	36 000
Clôture entre le parking et les voies ferrées	ml	150	75	11 250
sous total				186 400
Incertitudes phase faisabilité 15%				27 600
MONTANT TRAVAUX PARKING DE CHARTRETTES (100 places)				214 000
MONTANT INVESTISSEMENT (montant travaux majoré de 30% : compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les provisions pour risques)				278 000
NON COMPRIS DANS LA PRESENTE ESTIMATION				
Le dévoiement des réseaux existants, le foncier				



GARE DE CHARTRETTES – ESTIMATIF DU PARKING TEMPORAIRE

Finalisation de l'Etude de pôle et suites à mener

➤ Ebauche du plan de financement du pôle

Action identifiée	Coût investissement € HT	MOA identifié	Part Collectivités	Part SNCF	Part STIF	Part STIF	Part CD 77
Parc Relais en gare de Bois-le-Roi	PK au sol: 903 000€	SNCF/Collectivités			609 000	70%	
	PK sur 16m: 3 274 000€	SNCF/Collectivités			1 968 000	60%	
	PK sur 32m: 5 912 000€	SNCF/Collectivités			3 233 000	55%	
Aménagement du parvis	1 002 000	Collectivités				x%	
Aménagement rue des Sesçois variante B	179 000	Collectivités				x%	
Aménagement du cheminement piéton dans le prolongement de la rue de Bellevue	174 000					x%	
Aménagement du parking provisoire en gare de Chartrettes et son accès depuis la rue du Port	278 000	Collectivités				x%	
Mise en place de la navette Bois-le-Roi - Chartrettes	100 000 à 150 000					x%	

Dans le cas d'une maîtrise d'ouvrage Collectivités pour le parking relais (avec DSP), un loyer sera versé à la SNCF à hauteur de 2€/m² si le parking est gratuit et 6€/m² si le parking est payant.

Suite des actions à mener:

- Lancement des études AVP par chaque maîtres d'ouvrages identifiés par périmètres d'opérations:
 - Etude de sol, diagnostic réseaux, étude d'impact, loi sur l'eau ...
 - Fiabilisation des montants
 - Demande de subventions